

**Ministère de L'Enseignement Supérieure Et de la Recherche Scientifique**  
**Université LAARBI TEBESSI TEBESSA**



**Faculté des Lettres et des Langues**  
**Département de Lettres et Langue Françaises**  
**Filière : Langue française**

**Mémoire préparé en vue de l'obtention du diplôme de master**

**Option: Sciences du langage**

**Les marques linguistiques du positionnement de l'auteur dans  
les écrits scientifiques**  
**Cas de L'ouvrage : pathologie bucco-dentaire**

**Sous la direction de :**  
**M . GOUASMIA Lotfi**

**Présenté par :**  
**SAIDANI Abdessalem**

**Année universitaire : 2017/2018**

# Dédicace

C'est grâce à mon Dieu, Clément et Miséricordieux

Je dédie ce modeste travail aux personnes qui comptent le plus pour moi

A celui que son amour cours dans mes veines, et je souhaite qu'il partage ma joie,

celui qui me donne toujours l'espoir et la volonté au succès **mon père AMOR.**

A celle que son amour est gravé dans mon cœur, celle qui a sacrifié pour m'offrir ce

qui peut exister de bon et qui n'a jamais éprouvée la moindre réclamation: chère

**mère DAOUIA.**

A mon très cher frère : «**DJAMELEDDINE ,MOHAMMEDSALIH,FAOUAZ**» et à

ma très chère sœur : «**ZAARA,FELLA,HANIA,KENZA**»

Et à toutes les familles sans exceptions.

Sans omettre mes chers amis,en particulier

«**DJAHIDE, ABBAS FADOUL,...**»

A tous ceux qui proches de mon cœur et qui m'encouragent

à donner le meilleur pour moi.

# Remerciements

Je tiens à exprimer mon remerciement et ma profonde gratitude,  
avant tous à "Mon Dieu" le tout puissant qui m'a donné le courage et la  
force, pour mener ce travail à terme.

Je tiens aussi à remercier vivement mon encadreur; Dr **GOIASMIA LOTFI** pour ses  
orientations, le suivi travail du début jusqu'à la fin en dépit de ses charges professionnelles,  
sa compréhension et surtout sa modestie,

Je remercie **Mme BELAIDI KHADIJA** chef de département de  
français université de Tébessa, et je remercie tous mes enseignants  
chargés de cours et de TD.

Je remercie également les membres du jury d'avoir accepté  
d'évaluer mon travail.

Je remercie de tous mon cœur ma famille qui m'encouragent et  
m'aident pour accomplir cet Mémoire.

Je remercie vivement mes amis.

A Vous tous merci

# Table des matières

<b>Introduction générale</b> .....	6
<b>Chapitre I : L'approche énonciative</b> .....	8
<b>1. Définition de l'énonciation</b> .....	9
<b>2. Le contexte</b> .....	12
<b>3. Les déictiques</b> .....	12
<b>4. La notion de personne</b> .....	16
<b>5. La modalité</b> .....	18
<b>Chapitre II : Caractéristiques des écrits scientifiques</b> .....	22
<b>1. Les écrits scientifiques</b> .....	23
1.1. définition des écrits scientifiques .....	23
1.2. L'écriture .....	23
1.3. Les scientifiques et l'écriture .....	26
<b>2. les caractéristiques des écrits scientifiques</b> .....	31
<b>Chapitre III : Marques linguistiques et positionnement de l'auteur</b> .....	35
<b>1. Le positionnement de l'auteur</b> .....	36
1.1. Les variations du positionnement selon les disciplines .....	36
1.2. Les variations du positionnement selon le degré d'expertise .....	36
<b>2. Les marques linguistiques</b> .....	37
2.1. définition .....	37
2.2. L'énonciation ou les marques de la présence de l'auteur dans les écrits scientifique .....	38
2.3. Les marques d'accord orales du genre .....	39
2.4. marques de la cohérence et de la pertinence .....	42
<b>3. Morphosyntaxe des écrits scientifiques</b> .....	44

<b>Chapitre IV : présentation et analyse du corpus</b> .....	50
<b>1.Description du corpus</b> .....	51
1.1. Choix du support .....	51
1.2. Présentation du corpus.....	51
1.3. Critères de choix du livre.....	52
1.4. Composition de l'échantillon.....	52
1.5.Démarche d'analyse.....	52
<b>2. Analyse et interprétation</b> .....	53
<b>3.synthèse des résultats</b> .....	62
<b>Conclusion générale</b> .....	63
<b>Bibliographie</b> .....	66
<b>Annexes</b> .....	70

# Introduction générale

Il est reconnu en sciences du langage que tout discours est subjectif. C'est-à-dire que tout discours est porteur des marques renvoyant à son locuteur –producteur .c'est ce qu'Emile Benveniste (1974) puis Catherine Kerbrat-Orecchioni (2003) appellent la subjectivité dans le langage « La subjectivité d'un être ne peut prendre forme que dans et par l'usage du langage, puisque seul le langage contient des signes qui permettent au locuteur de s'affirmer en tant que sujet »<sup>1</sup>.

La subjectivité s'oppose à l'objectivité en cela qu'elle permet à l'auteur d'exprimer ses idées personnelles. Est subjectif ce qui dépend de moi ou d'un point de vue particulier.

Vu son importance en analyse de discours ,cette subjectivité a été forgée par d'autres linguistes . En ce sens , Catherine Kerbrat-Orecchioni (2003) oppose deux façon objective dans laquelle les marques linguistiques renvoyant au locuteur et la position de celui-ci n'apparaissent pas ou du moins ne sont pas facilement décelables et une façon subjective dans laquelle la position du locuteur est facilement perçu de la , émerge une question qui est la base de notre travail :

- Quels sont les marques de l'objectivité ou de subjectivité dans un écrit médical ?

Nous mettons l'hypothèse suivante Pour donner à cette question une réponse claire et précise : -le pronom impersonnel « il », constitue pour l'auteur un moyen efficace pour assurer l'équilibre entre un effacement énonciatif et une prise en charge personnelle.

Donc notre analyse est centrée sur la manifestation de l'auteur dans un genre scientifique , à savoir un livre médical . Une manifestation qui se réalise à travers l'emploi du pronom impersonnel « il ».

Pour cela , nous proposons dans cette étude un plan qui se divise en quatre chapitres et les quatre chapitre se divisent en deux partie :

\*La partie théorique :

Dans cette partie , nous présenterons la théorie de l'énonciation ,les écrits scientifique et les marques linguistiques du positionnement de l'auteur . Mettant en œuvre à travers les notions de base suivante :

Le premier chapitre : l'énonciation ,les déictiques , le contexte ,la modalité et la notion de personne.

Le deuxième chapitre : les écrits scientifiques et les caractéristique .

---

<sup>1</sup>ÉMILE , Benveniste. « Problèmes de linguistique générale », Tom II, Paris : Gallimard, 1974. P. 77

Et aussi le troisième chapitre :il traite les grands titre suivant : le positionnement de l'auteur (les différents variations du positionnement ...) et aussi les marques linguistiques puis la morphosyntaxe des écrits scientifiques

\*La partie pratique :

Dans cette partie nous suivons une méthode descriptive qui préconise une observation des différentes valeurs et critères d'interprétation fondant notre analyse et qui nous permet d'étudier les traces de subjectivité dans un livre scientifique en domaine médical spécialité chirurgie dentaire .



# **Le premier chapitre**

**L'approche énonciative**

## 1 . Définition de l'énonciation

Selon **E. Benvéniste** : « *l'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* »<sup>1</sup> Nous avons distingué la phrase, entité linguistique de l'énoncé, ce qui est énoncé à l'écrit ou à l'oral en tenant compte du contexte et du cotexte. L'énonciation : le suffixe -ation marque l'action. C'est la prise en compte de l'acte et de la manière d'énoncer mais aussi la situation (temps, lieu..) et celui qui est à son origine : l'énonciateur. La tâche du linguiste est alors sans limites : pour prendre en compte la situation, il peut étudier le kinésique : mimiques, mouvements, postures, gestes qui accompagnent l'énonciation. Il peut entrer dans des considérations psychologiques, sociales, historiques etc... En linguistique on se bornera à étudier les marques de l'énonciation : tout ce qui dans le dit (ce qui est produit) dénonce du dire (ce qui est en train d'être signifié, dit).

« *L'acte d'énonciation est un événement unique, réalisé dans des circonstances unique* »<sup>2</sup> ajoute MAINGUENEAU. Ferdinand de Saussure définit la langue comme : « *Est un ensemble de conventions nécessaires adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus* »<sup>3</sup>.

Alors la langue souvent considérée par les structuralistes comme abstraite est donc actualisée et c'est grâce à ses codes que l'individu passe au stade de la parole, en employant la langue suivant ses propres conditions tout en construisant un événement individuel. La relation entre langue et individu s'embles alors être établie.

### 1.1. L'énoncé : (les différentes oppositions)

### 1.2. Enoncé/énonciation

Par MAINGUENEAU l'énoncé se définit, par rapport à l'énonciation, comme la preuve de son existence « *On l'oppose à énonciation comme le produit à l'acte de production; dans cette perspective l'énoncé est la trace verbale de cet événement qu'est l'énonciation.* »<sup>4</sup>

« Enoncé » est un participe passé devenu substantif : ce qui est énoncé, passé avec valeur résultative. C'est le résultat de l'énonciation.

---

<sup>1</sup> ÉMILE ,Benveniste. « Problèmes de linguistiques générale », Tom II, Paris : Gallimard, 1974. P. 77

<sup>2</sup> DOMINIQUE, Maingueneau et PATRICK, Charaudeau. « Éléments de linguistique pour le texte littéraire ». Paris: Nathan, 1993. P. 55

<sup>3</sup> FERDINAND ,De Saussure , «cours linguistique générale » présenté par :MORSLY,Dalila ,ENAG Editions ,Reghaia,Algerie,1990,p.23

<sup>4</sup>DOMINIQUE, Maingueneau. « *Analyser les textes de communication* ». Paris : Dunod, 1998. P. 42

l'énonciation est *l'acte individuel d'utilisation de la langue* et on l'oppose à l'énoncé qui est *l'objet linguistique qui résulte de cette utilisation*. Il y a d'une part, *ce qui est dit : l'énoncé* et il y a d'autre part *le fait de le dire : l'énonciation, c'est le fait de produire un énoncé*. *L'énonciation est « dire » et l'énoncé est un « dit ».*

-Énoncé : Est le produit d'un énonciateur au cours d'un acte d'énonciation dans une situation donnée.

-Énonciation : Est l'acte individuel de production, dans un contexte déterminé, ayant pour résultat un énoncé ; les deux termes s'opposent comme la fabrication s'oppose à l'objet fabriqué.

-Énonciateur : La personne qui s'exprime, produit un énoncé (ce qui est dit ou écrit) à un destinataire, à un moment et dans un lieu donné (Qui parle ? A qui ? Où ? Quand ?)

### **1.3. Énoncé/phras**

La linguistique définit l'énoncé par contraste avec la phrase. Tandis que la signification de la phrase dépend de sa structure grammaticale, le sens de l'énoncé dépend des conditions d'énonciation. Pour Ducros, « *la phrase est un objet théorique, une invention de cette science particulière qu'est la grammaire* »<sup>1</sup>. Selon les conditions d'énonciation, le sens de l'énoncé peut varier. Une phrase peut être énoncée différemment selon des pauses (par exemple) que l'on placera à tel ou tel moment : cela peut faire varier le sens de l'énoncé. Ainsi la phrase « il fait beau » conserve la même signification grammaticale quel que soit le contexte où elle dite qu'il fasse réellement beau ou non que ce soit ironique ou non. Par contre, si je la prononce sur un ton ironique, l'énoncé de cette phrase ne sera pas il fait beau, mais il ne fait pas beau, la phrase elle-même n'aura pas changé, mais son énoncé si. L'énoncé est donc avant tout l'unité minimale de sens, reliée, par des indicateurs déictiques, à un contexte d'énonciation qui lui donne son sens en fonction de la compréhension et de l'interprétation. L'énoncé peut être construit par une suite de phrases. Pour certains linguistes, la phrase est « *le matériau linguistique de l'énoncé* ».

C'est à dire que l'énoncé est le produit de l'énonciation de phrase. Une phrase peut être énoncée différemment selon des pauses (par exemple) que l'on placera à tel ou tel moment : cela peut faire varier le sens de l'énoncé.

« *La phrase est une pure construction linguistique et théorique, prise isolément pouvant se répéter à l'infini, mais ne correspond à aucune réalité, la phrase appartient au*

---

<sup>1</sup> DUCROT, O.: «Opérateurs argumentatifs et visée argumentaire». Cahiers de Linguistique française. S, 1983 7-36.

*domaine du virtuel .Une phrase, dès qu'elle prononcée dans un certain contexte [...] Et dans un certain co-texte [...] devient un énoncé unique. L'énoncé est du domaine de l'effectif* ». <sup>1</sup>Qu'en est-il du texte, et sur quoi repose l'opposition entre lui et l'énoncé ?

#### **1.4. Énoncé/texte**

le rapport entre texte et énoncé résumé par MAINGUENEAU dans l'extrait suivante : « *On emploie aussi "énoncé" pour désigner une séquence verbale, qui forme une unité de communication complète relevant d'un genre d'un discours déterminé [...].*

*Un énoncé est rapporté à la visée communicative de son genre de discours [...]. "Texte" s'emploie également avec une valeur plus précise, quand il s'agit d'appréhender l'énoncé comme formant un tout, comme constituant une totalité cohérente. »* <sup>2</sup>

Les deux objets réalisent des productions verbales, orales ou écrites, la différence repose ici dans la mise en perspective, du fait que le texte est une construction qui persiste, valable pour plusieurs contextes.

selon D. Maingueneau, on a tendance à parler de **detexte** pour «*des productions verbales orales ou écrites et qui sont structurées de manière à durer, à être répétées, à circuler loin de leur contexte originel*» <sup>3</sup>.

Dans l'usage courant, on parle plutôt de textes littéraires ou juridiques mais jamais de textes pour désigner une conversation. Alors que le texte n'est pas un fait unique, il peut être reproduit par plusieurs locuteurs, l'énoncé quand lui n'a aucune réalité en d'hors de son contexte. C'est un fait unique, produit par un individu unique.

---

<sup>1</sup> VERONIQUE, Schott-Bourget. « Approche de la linguistique ». Paris: Nathan, 1994. P. 31

<sup>2</sup>DOMINIQUE, Maingueneau. « Analyser les textes de communication ». Paris : Dunod, 1998. P. 42

<sup>3</sup>DOMINIQUE, Maingueneau. « Analyser les textes de communication ». Paris : Dunod, 1998. P.38-41.

## 2. Le contexte

Le terme *contexte* apparaît comme plus complexe et, en tout état de cause, loin de faire l'objet d'un consensus. Même si l'on exclut d'emblée la notion de contexte en phonétique ou en phonologie, à savoir l'entourage d'un son ainsi que sa position prosodique, qui ici n'est pas pertinente, il n'en reste pas moins que la surface conceptuelle de ce terme comporte encore de nombreux volets. Là encore, notre propos n'est pas d'en dresser une liste exhaustive.

Dans le cadre de la théorie interprétative de la traduction, MAINGUENEAU « *distingue trois grands types de contexte* »<sup>1</sup>

1- le contexte verbal: unités linguistiques qui précèdent et qui suivent une unité déterminée.

2- le contexte situationnel, encore appelé paramètres situationnels par Pergnier: ensemble des données communes à l'émetteur et au récepteur sur la situation culturelle et psychologique, les expériences et connaissances de chacun des deux les conditions circonstancielles de production du texte.

3- le contexte cognitif: stock mnésique qui se constitue au cours de l'assimilation du sens d'un discours ou d'un texte. Il correspond aux connaissances fraîchement engrammées, c'est à- dire les unités de sens assimilées depuis le début du discours ou du texte.

## 3. Les déictiques

Dans un énoncé oral ou écrit, **les déictiques** sont des mots ou expressions qui déterminent les conditions particulières de l'énonciation, liées à une situation de communication donnée. Le référent (élément de la réalité auquel renvoie un mot) d'un déictique ne peut être défini qu'en relation avec les interlocuteurs impliqués dans la situation de communication.

Le dictionnaire du discours propose plusieurs définition comme : « *les déictiques sont des expressions qui renvoient à un référent dont l'identification est à opérer nécessairement au moyen de l'entourage spatio-temporel de leur occurrence. La spécificité du sens indexical est de "donner" le référent par le truchement de ce contexte* ». <sup>2</sup>

On appelle déictiques des termes qui ne prennent leur sens qu'en relation avec la situation d'énonciation dans laquelle ils sont employés.

---

<sup>1</sup>DOMINIQUE, Maingueneau. Le contexte de l'oeuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société. Paris : Dunod, 1993 .p.227

<sup>2</sup>DOMINIQUE, Maingueneau et Patrick, CHARAUDEAU. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris. Le seuil.1993. P. 159

Ils s'ordonnent par rapport aux partenaires de la communication, au lieu de l'énonciation et aux objets présents, au moment de l'énonciation. Les déictiques sont un élément important de l'énonciation de discours. C'est grâce à eux que l'on identifie les acteurs et les données de la situation de communication. C. K ORECCHIONI affirme que les déictiques sont : *«Les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation au décodage, implique une prise en considération de certains éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir :*

- le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé,
- la situation spatio-temporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire.»<sup>1</sup>

Les déictiques désignent les interlocuteurs impliqués dans la situation de communication: émetteur(s) / récepteur(s), destinataire(s) / destinataire(s), pronoms personnels, pronoms et adjectifs possessifs de la 1<sup>re</sup> et de la 2<sup>e</sup> personne : (je, tu, nous, vous, mon, notre, votre, etc.), prénoms désignant des personnes; des objets ou personnes évoqués par le locuteur: pronoms et adjectifs démonstratifs (ceci, cela, ce, cette, voici, etc.); les coordonnées spatiales et temporelles de la situation de communication: adverbes et locutions adverbiales de lieu et de temps (ici, là-bas, aujourd'hui, demain, hier, dans deux jours, ce matin, etc.). Ayant évincé le cas du pronom personnel sujet comme déictique lorsque celui-ci est représentant (il possède un antécédent) ou nominal (je, tu, nous, vous, qui renvoient directement à l'énonciation), puisqu'on lui réserve la dénomination d'« embrayeur », il est possible d'énumérer ces unités linguistiques relevant de la deixis : les pronoms personnels non représentants (sans antécédent) : « Regarde-le ! ».

les déterminants et pronoms démonstratifs : « Donne-moi ce livre. Regarde celui-là ! », où ce et celui-là servent à constituer des syntagmes nominaux qui réfèrent à un objet présent dans la situation d'énonciation. les adverbes de lieu et de temps : « Viens ici ! Quel beau temps aujourd'hui ! ». Les deux compléments sont respectivement repérés par rapport au site et au moment de l'énonciation.

plus largement tout élément dont le référent ne peut se déterminer que si l'on connaît la situation de l'énonciation : « Fais attention au chien ! »

---

<sup>1</sup>CATHERINE, Kerbrat-Orecchioni. « L'énonciation de la subjectivité dans le langage ». 4<sup>e</sup> éd. Paris : Armand Colin, 1999. P. . 52-54

### 3.1. Les déictiques temporels

Le système des déictiques temporels est beaucoup plus complexe que celui des déictiques spatiaux. Le point de repère des indications temporelles c'est le moment où l'énonciateur parle : « *le moment d'énonciation (ME)* »

-Ex. « *Aujourd'hui* je me sens mieux »

Tout énoncé est interprétable par rapport au moment d'énonciation.

-Ex. « *Le lendemain* de **la fête**, Paul s'est promené avec Sophie »

« *Lendemain* » est situé dans le temps grâce au point de repère que constitue le syntagme « *fête* »

En revanche dans :

« *Hier*, Paul s'est promené avec Sophie »

« **Hier** » est directement reporté au *moment d'énonciation (ME)*

Dans la présentation des éléments porteurs d'indications temporelles, il va donc falloir distinguer nettement deux séries :

Celle des *déictiques* tel « *hier* » et « *aujourd'hui* » qui sont fixés grâce au **ME** (Moment d'énonciation).

Et celle des éléments *non-déictiques* fixés à l'aide de repères présents dans l'énoncé.

Pour les *déictiques*, le *Repère* coïncide avec le moment d'énonciation (ME) → R = ME

Tandis que pour les *non-déictiques* le **R (repère)** est distinct du ME → R ≠ ME

Les déictiques temporels se présentent sous deux formes. D'une part, des éléments adverbiaux, des syntagmes prépositionnels (demain, hier, avant-hier, récemment, autrefois, dans dix mois...) ou des noms marquent une date (Lundi, la semaine passée, ce mois-ci, l'année prochaine,...) ; d'autre part, des informations intégrées aux affixes des conjugaisons verbales, les temps qui se répartissent dans les trois dimensions du présent, passé et futur. Outre qu'ils marquent l'antériorité, la simultanéité et la postériorité par rapport au moment de l'énonciation.

Les déictiques temporels peuvent selon l'indication temporelle qu'ils portent indiquer

- La durée (combien de temps)
- La répétition (combien de fois)
- Ou avoir une valeur temporelle (quand)

### 3.2. Les déictiques spatiaux

Le point de repère des déictiques spatiaux c'est *la position qu'occupe le corps de l'énonciateur lors de l'acte d'énonciation*. On distingue plusieurs types de ces déictiques.

#### A. les démonstratifs :

Cet ensemble comprend deux classes :

Les déterminants : (ce/cet/cette, ce .....ci/là)

Les pronoms : ( ça, ceci, cela, celui-ci/là)

Ces morphèmes sont ambigus hors contexte. Ils peuvent fonctionner comme déictiques anaphoriques aussi bien que comme des déictiques situationnels.

**Ex :** « Regarde ça » —————> *déictiques situationnels*.

« Paul a été gentil, ça m'étonne de lui » —————> *déictiques anaphoriques*

« J'aime ce livre » —————> *déictiques situationnels*.

« J'ai lu Candide. Ce roman me plaît beaucoup » —————> *déictiques anaphoriques*

Dans leur fonction déictique situationnel, ces morphèmes accompagnent souvent **un geste** de l'énonciateur indiquant à l'allocutaire un objet perceptible dans la situation de communication.

#### B. Les présentatifs : (*Voici, voilà*)

*Voici, voilà* servent à signaler à l'attention de l'allocutaire l'apparition d'éléments nouveaux.

**Ex :** *Voilà* les invités qui arrivent !

Ces éléments peuvent aussi être anaphoriques :

« Laisse-moi ! » *Voilà* tout ce qu'il a su me dire.

#### C. Les éléments adverbiaux :

- *Ici/là, là-bas*

- *Près/loin*

- *En haut/ En bas*

- *A gauche/ à droite*

Les éléments déictiques s'organisent ici en couples d'opposés dont chaque élément marque respectivement la proximité ou l'éloignement de l'objet désigné et ceci relativement à la position que l'énonciateur occupe effectivement dans l'espace.



## 4. La notion de personne

### 4.1.L'énonciateur

Un **énonciateur** est une personne qui est à l'origine d'un énoncé, de quelque type qu'il soit. L'énonciateur peut être l'auteur d'une production écrite, d'un discours fait à l'oral ou d'une production graphique. Exemple : L'énonciateur de ce roman donne souvent son opinion. Le terme énonciateur provoque en lui-même une certaine contradiction.

Il est d'abord, l'instance productrice d'un énoncé, puis celui qui assure en même temps la responsabilité de ce dernier. Il joue le rôle du rapporteur.

L'énonciation constitue le terrain favorable dans lequel l'énonciateur se lance pour exprimer la voix des autres, mais dès qu'il parle en s'exprimant à travers l'énonciation, il garantit la portée de ce qu'il dit. Il parlera alors pour extérioriser sa pensée et non pour refléter celle des autres.

### 4.2. La subjectivité

Dans les années 60, une théorie du langage émerge sous la plume du linguiste Émile Benveniste dans son ouvrage *Problèmes de linguistique générale*, prouvant la subjectivité inhérente au langage. Le courant de linguistes issu de cette théorie, la linguistique de l'énonciation, refuse la conception classique du langage en tant que simple instrument qui servirait à transmettre uniquement de l'information. Pour ces linguistes, la transmission d'information ne constitue qu'une partie du rôle du langage et de ses attributs. Le langage est conçu plutôt comme une structure qui informe l'identité de l'homme en tant que tel.

Benveniste considère la subjectivité comme immanente au langage. « *La subjectivité d'un être ne peut prendre forme que dans et par l'usage du langage, puisque seul le langage contient des signes qui permettent au locuteur de s'affirmer en tant que sujet* »<sup>1</sup> Benveniste dans son essai présente plusieurs aspects du langage qui soutiennent cette théorie. Il s'agit entre autres des pronoms personnels, notamment celui de la première personne, "je".

Les pronoms personnels qui existent dans toutes les langues du monde sont le signe primordial de la subjectivité intrinsèque du langage. L'énonciateur laisse des 'traces énonciatives' implicites ou explicites dans ses actes de langage, et il est possible de les détecter.

CATHERINE Kerbrat-Orecchioni élargit la théorie de Benveniste, en faisant un recensement des traces énonciatives qui peuvent apparaître dans le langage. Elle désigne les lieux discursifs où la subjectivité du locuteur est présente, dans les déictiques ainsi que dans

---

<sup>1</sup>ÉMILE, Benveniste. "Problèmes de linguistique générale" Tom II, Paris : Gallimard, 1966 p.259

les lexèmes tels que les substantifs, les verbes, les adjectifs et les adverbes. Elle affirme que « toute unité lexicale est, en un sens, subjective, puisque les 'mots' de la langue ne sont jamais que des symboles substitutifs et interprétatifs des 'choses' »<sup>1</sup>. En d'autres termes, chaque choix que fait le locuteur d'un mot est le résultat d'une interprétation de ce qu'il perçoit être le sens du mot.

La subjectivité est la qualité de ce qui est subjectif. Il s'agit de ce qui appartient ou qui est relatif au sujet, pris en opposition au monde externe. Par ailleurs, le concept désigne notre façon de penser ou de ressentir et non pas l'objet en soi, d'après le Trésor de la Langue Française informatisé. En ce sens, la subjectivité est la propriété opposée à l'objectivité.

La subjectivité est la propriété des arguments basés sur le point de vue du sujet et influencés par ses intérêts particuliers tandis que l'objectivité correspond à un point de vue distant, où les concepts sont traités en tant qu'objets.

Le thème de la subjectivité est analysé à partir de la philosophie. Pour cette science, la notion désigne les interprétations faites sur n'importe quel aspect de l'expérience. C'est pour cette raison qu'elles ne sont accessibles qu'à la personne qui les expérimente, étant donné qu'une même expérience peut être vécue de différentes façons selon l'individu concerné. Ceci dit, le sujet donne ses propres opinions ayant pour base ses expériences. Il s'agit clairement d'opinions subjectives configurées par tous les faits vécus.

*« La « subjectivité » dont nous traitons ici est la capacité du locuteur à se poser comme « sujet ». Elle se définit, non par le sentiment que chacun éprouve d'être lui-même (ce sentiment, dans la mesure où l'on peut en faire état, n'est qu'un reflet), mais comme l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience. Or nous tenons que cette « subjectivité », qu'on la pose en phénoménologie ou en psychologie, comme on voudra, n'est que l'émergence dans l'être d'une propriété fondamentale du langage. Est « ego » qui dit « ego ».*

*Nous trouvons là le fondement de la « subjectivité », qui se détermine par le statut linguistique de la « personne »<sup>2</sup>.*

---

<sup>1</sup>KERBRAT-Orecchioni, C "L'Enonciation: de la subjectivité dans le langage", Paris, 1980 .p.79

<sup>2</sup>ÉMILE, Benveniste. « De la subjectivité dans le langage » in *Problèmes de linguistique générale*, I, Paris, Gallimard « Tel », 1966 [1958], p. 259-260.

## 5.La modalité

Si la notion de modalité en linguistique, définie comme « *l'expression de l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé* », semble s'opposer assez clairement à celles de temporalité et d'aspect, ses frontières restent controversées.

Outre les modalités aléthiques, déontiques, épistémiques et appréciatives, certains suggèrent des modalités intersubjectives (ordre, conseil, reproche...), bouliques (volonté), implicatives (condition, conséquence...) ou même temporelles; ou encore incluent la négation dans cette catégorie. la modalité est un concept logique modifie un fait énoncé par une proposition en le présentant comme nécessaire, possible ou vrai de fait. « Il est nécessaire que Paul vienne » est par exemple la proposition « Paul vient » modifiée par le concept de nécessité.

La catégorie de modalité joue un rôle en logique et ce tout particulièrement dans le cadre des logiques modales. Également fondamentale en linguistique, le mot permettant la modalité se nomme un modalisateur.

La linguistique s'intéresse au problème de la modalité à deux niveaux. D'abord elle analyse le concept de modalité de manière générale et cherche à préciser ce que ce terme recouvre. Elle étudie en outre les phénomènes et les marqueurs de modalisation dans les différents langages particuliers. Elle rejoint ainsi dans une certaine mesure la grammaire traditionnelle qui distingue par exemple en français le mode indicatif (mode de la réalité) du conditionnel (mode de l'irréel) ou encore qui mentionne, outre les adverbes de temps, de lieu, de manière, etc., une catégorie d'adverbes d'« opinion » (comme « certainement » ou « peut-être »).

### 5.1.La modalité énonciation

Les modalités d'énonciation sont attachées aux marqueurs syntaxiques, typographiques et prosodiques nécessaires à la réalisation des types de phrase assertif, interrogatif et injonctif. Chaque acte d'énonciation implique obligatoirement la sélection de l'une d'elles à l'exclusion des autres.. En tant que processus interpersonnel, la modalité d'énonciation s'exerce sur l'interlocuteur tandis que la modalité d'énoncé s'exerce sur le contenu de l'énoncé. Dans un discours, ces deux modalités se présentent souvent ensemble mais « *une phrase ne peut recevoir qu'une seule modalité d'énonciation, alors qu'elle peut présenter plusieurs modalités d'énoncé combinées* »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>MEUNIER, A. « Modalités et communication ». *Langue française*, no. 21, Paris : Larousse . 1974.p .13

propose quant à lui la définition suivante:« *Par modalités d'énonciation, j'entends les éléments linguistiques qui portent sur le dire, pour reprendre une expression chère à beaucoup de linguistes.Ce sont les regards que le locuteur jette sur son activité énonciative* »<sup>1</sup>.Insistant sur la distinction entre les modalités d'énonciation et les modalités d'énoncé, il ajoute que« *si les modalités d'énonciation portent sur le dire, les modalités d'énoncé portent sur le dit* »<sup>2</sup>

Il existe trois formes de base des modalités d'énonciation, qui correspondent aussi aux types de phrase : assertifs (déclaratifs), interrogatifs et injonctifs (impératifs) :

**1-L'assertion** :Le type assertif ou déclaratif « *présente la structure de la phrase canonique groupe nominal-groupe verbal* »<sup>3</sup>.

Il sert à dire et / ou affirmer un fait et contient de multiples moyens pour l'expression. L'assertion « *pose un état de choses comme vrai ou faux. D'un point de vue syntaxique, il s'agit d'énoncés qui comportent un sujet exprimé et dont le verbe porte des marqueurs de personne et de temps* »<sup>4</sup>.

**2-L'interrogation** : Grâce à l'interrogation, le locuteur exprime une demande ou une question. Maingueneau souligne une autre fonction de l'interrogation ; « *interroger quelqu'un, c'est se placer dans l'alternative de répondre ou de ne pas répondre. C'est aussi lui imposer le cadre dans lequel il doit inscrire sa réplique* »<sup>5</sup>. L'interrogation se réalise par l'emploi des variantes syntaxiques qui s'exercent sur l'interlocuteur.

**3-L'injonction** : Par l'injonction, le locuteur agit sur l'interlocuteur pour influencer et même changer les comportements de celui-ci. Selon la situation, la phrase injonctive peut manifester diverses nuances : ordre strict, conseil, souhait, prière, demande polie.

« *Le type impératif ou injonctif est associé habituellement à un acte d'intimation ou d'injonction ("ordonner quelque chose à quelqu'un", au sens large, de la prière à l'ordre vif, en passant par le conseil). Il se caractérise par l'absence de sujet du verbe quand celui-ci est au mode impératif (Sortez !)* »<sup>6</sup>

---

<sup>1</sup>NOLKE, H. *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciative*. Paris : Kimé. 1993.p.85

<sup>2</sup>NOLKE, H. *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciative*. Paris : Kimé. 1993.p.143

<sup>3</sup>RIEGEL, M., J.-Ch. Pellat et Rioul R. *Grammaire méthodique du français*. 4ème édition, Paris : Puf. 2009.p.388

<sup>4</sup>DOMINIQUE, Maingueneau. *Syntaxe du français*. Paris : Hachette. 1999. p.46

<sup>5</sup>DOMINIQUE, Maingueneau. *Syntaxe du français*. Paris : Hachette. 1999. p.48

<sup>6</sup>RIEGEL, M., J.-Ch. Pellat et Rioul R. *Grammaire méthodique du français*. 4ème édition, Paris : Puf. 2009.p.665

## 5.2. La modalité d'énoncé

La modalité d'énoncé Elles recouvrent un domaine plus vaste que les modalités d'énonciation. nous situons La modalité d'énoncé en deux axes principaux :

**1- Les modalités logiques :** Les modalités logiques expriment un jugement qui porte sur la **valeur de vérité**, vérité ou fausseté, d'une proposition dont le rapport au réel peut être :

- nécessaire ou absolument vrai : « ce qui ne peut pas ne pas être ».
- possible ou ni vrai, ni faux : « ce qui peut être »,
- impossible ou absolument faux : « ce qui ne peut pas être »,
- contingent ou vrai et faux à la fois : « ce qui peut ne pas être ».

Il y a trois types de modalité logique :

**A- L'aléthique :** C'est une proposition ou une modalité qui ne concerne que le **vrai**, le **faux** et l'**indéterminé**. Il correspond aussi à l'expression de la capacité intellectuelle du locuteur et de l'éventualité des événements. L'aléthique permet d'exprimer le possible, l'impossible, le nécessaire et le contingent par les unités linguistiques .

**B- Le déontique :** Les modalités déontiques font appel essentiellement à la notion d'**obligation**, mais elles impliquent aussi les valeurs modales comme l'**interdiction**, la **permission**, le **facultatif**.

**C- L'épistémique :** renvoie à la connaissance du monde du locuteur qui se manifeste à travers divers éléments linguistiques comme : il est certain que, nous savons que, il est inévitable que, bien entendu, certainement, sûrement, sans aucun doute, indéniablement.

### 2- Les modalités affectives et appréciatives

les termes affectifs et évaluatifs qui indiquent les sentiments et le système des valeurs de l'énonciateur dans la langue . Ces marques peuvent être des noms, des adjectifs, des adverbes, des verbes .

**A- Modalité affective :** Les modalités affectives servent à l'expression des sentiments, les affects, les émotions, les passions... du locuteur .

**B- Modalité évaluative non-axiologique :** Kerbrat-Orecchioni explique cette modalité : « *cette classe comprend tous les adjectifs qui, sans énoncer de jugement de valeur, ni d'engagement affectif du locuteur (du moins au regard de leur stricte définition lexicale : en contexte, ils peuvent bien entendu se colorer affectivement ou axiologiquement)*, »

*impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent, et dont l'utilisation se fonde à ce titre sur une double norme »<sup>1</sup>*

**C-Modalité évaluative axiologique** : Les éléments linguistiques qui marquent ce positionnement d'une manière favorable ou défavorable peuvent appartenir aux catégories sémantiques et pragmatiques différentes selon le contexte comme « aimer »,

« bon », « bien », « mauvais », « mal », « normal », « anormal ».. . Autrement dit, ces termes peuvent porter une appréciation valorisante ou dévalorisante.

---

<sup>1</sup>KERBRAT-Orecchioni C. *L'énonciation*. Paris : Armand Colin. 1999. p .96

# **Le deuxième chapitre**

**Caractéristiques des écrits scientifiques**

# 1. Les écrits scientifiques

## 1.1. définition des écrits scientifiques

Muriel LEFEBVRE dit : « *L'écriture scientifique a cessé d'être considérée uniquement comme un support de diffusion des connaissances, comme cela a longtemps été le cas par les historiens et les philosophes des sciences, pour être enfin analysée comme un dispositif matériel participant directement à la production des savoirs* »<sup>1</sup> Donc l'écrit scientifique (article, mémoire, thèse, ouvrage...etc.) est un support accumulant l'ensemble des connaissances scientifiques en vue de les transmettre aux récepteurs.

Pour Marie Santiago-DELFOSSÉ, « *il existe plusieurs types d'écrit scientifique* »<sup>2</sup>:

- Les rapports de recherche qui sont destinés aux commanditaires, ont comme fonction d'informer ces derniers.
- Les ouvrages ou les articles de vulgarisation destinés au grand public
- Les actes de colloques scientifiques orientés vers les pairs de la même discipline lors de colloques, étudiants avancés ; pour le but de transmission des résultats.
- Les écrits universitaires concrétisant dans les mémoires de recherches ou les thèses, leurs fonctions sont les reconnaissances des acquis académiques.

## 1.2. L'écriture

**L'écriture** est l'art de représenter la parole par des signes ou caractères de convention. Quand ces signes expriment les idées mêmes l'écriture est idéographique; quand ils représentent les sons du langage, elle est phonétique.

L'écriture idéographique peut être de deux sortes : ou elle se compose de figures représentant plus ou moins exactement les objets qu'elle veut rappeler; alors elle est imitative ou figurative : ou bien, elle indique la nature des objets par des emblèmes ou symboles. Dans l'écriture phonétique, un petit nombre de signes alphabétiques (consonnes, voyelles, accents, etc.), suffisent pour exprimer les diverses articulations de la voix.

Dans quelques écritures de l'Orient, un même signe représente à la fois la voyelle et la consonne : ces écritures sont dites syllabiques.

---

<sup>1</sup>MURIEL ,Lefebvre . « Les écrits scientifiques en action : Pluralité des écritures et enjeux mobilisés » consulté le :13 /04/2018 à 10h37

[http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/06/95/16/PDF/M.Lefebvre\\_Sc\\_Societe.pdf](http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/06/95/16/PDF/M.Lefebvre_Sc_Societe.pdf)

<sup>2</sup>Marie SANTIAGO-DELFOSSÉ, Introduction à la rédaction d'un article scientifique,

[http://www.unil.ch/webdav/site/cerpsa/shared/support\\_de\\_cours/redaction\\_art\\_scientifique.pdf](http://www.unil.ch/webdav/site/cerpsa/shared/support_de_cours/redaction_art_scientifique.pdf)  
consulté le:08/04/ 2018 à 13h12



**L'écriture** est un moyen de communication qui représente le langage à travers l'inscription de signes sur des supports variés. C'est une forme de technologie qui s'appuie sur les mêmes structures que la parole, comme le vocabulaire, la grammaire et la sémantique, mais avec des contraintes additionnelles liées au système de graphies propres à chaque culture. Et aussi est un système de représentation graphique d'une langue, au moyen de signes inscrits ou dessinés sur un support (comme le papier par exemple), et qui permet l'échange d'informations sans le support de la voix. L'invention de l'écriture sert à définir la frontière entre la préhistoire et l'histoire.

Avec le calcul et la lecture, c'est l'un des trois principaux apprentissages au début de l'école primaire.

### **Les différents types d'écriture**

1-L'écriture logographique, qui utilise un symbole (appelé logogramme) pour représenter un mot ou une marque grammaticale. Rien n'indique donc comment on doit le prononcer. Par exemple, le chinois utilise un système d'écriture logographique, les hanzis, que les Japonais ont adapté à leur langue (ils s'appellent alors kanjis) : le caractère pour chat est le même dans les deux langues, mais il se dira māo en chinois et neko en japonais.

2-L'écriture syllabique, où chaque symbole représente une syllabe. En japonais, par exemple, il existe également le système des kanas qui, lui, est syllabique : le mot neko peut également s'écrire à l'aide du caractère simple ne suivi du caractère simple ko.

3-L'écriture alphabétique, qui utilise un symbole pour représenter chaque son de la langue (bien qu'on puisse représenter un son à l'aide de deux signes, comme ch, et que deux symboles puissent représenter le même son, comme a et à). Par exemple, le système d'écriture des langues latines ou celui de la langue arabe sont des alphabets.

#### **1.2.1. Une technique réflexive**

Lorsqu'il est demandé à un individu d'écrire un rapport réflexif, il est évident que celui-ci doit adopter une écriture bien spécifique pour mener à bien sa tâche.

En effet, l'écriture réflexive demande un effort considérable dans la formulation des propos tenus car l'individu ne doit pas uniquement relater une expérience vécue mais doit également réussir à prendre du recul sur cette même expérience.

Pour cela, la formulation utilisée se doit d'être structurée tout en essayant de retranscrire correctement les pensées de l'individu. Comme le souligne Vanhulle dans le texte l'écriture réflexive, une inlassable transformation sociale de soi : « [...] **les écrits réflexifs fonctionnent comme les traces de cheminements singuliers à travers lesquels les**

*étudiants traduisent les références professionnelles co-construites et élaborent leur propre agir communicationnel. »<sup>1</sup>.*

Pour conclure, l'écriture d'un rapport réflexif a pour but d'amener l'individu à se questionner sur ses propres expériences. Ce questionnement *« devient réflexif s'il mène les personnes accompagnées à réfléchir sur leur pratique pédagogique ou sur leur métier d'élève, à propos de leurs stratégies d'apprentissage ou d'enseignement ou sur les processus mis en œuvre dans la réalisation d'une tâche »<sup>2</sup>.*

*L'aspect le plus important du questionnement réflexif est qu'il enclenche chez l'individu une sorte de confrontation. Comme le souligne Bibauw « [...] l'écriture ne vient que dans un second temps, non comme exercice réflexif en tant que tel, mais comme effort d'intériorisation et de mise en évidence de ce qu'a enclenché la confrontation comme remise en question »<sup>3</sup>.*

En quelques mots, le questionnement est l'étape préalable à l'écriture car elle permet à l'individu une certaine prise de recul sur l'expérience ainsi que sur son parcours cognitif lié à une expérience qu'il souhaite relater.

### **1.2.2. Une technique créatrice**

L'écriture a-t-elle pour fonction principale de noter ou de transmettre des idées ? Mais ces idées, d'où viendraient-elles ?

Je ne nie pas qu'on puisse penser sans écrire, mais l'écriture reste le plus puissant outil de la pensée.

Il suffit pour s'en convaincre de comparer les limites du calcul mental aux possibilités de l'écriture mathématique. Écrire ne sert pas seulement à énoncer des idées déjà pensées, déjà apprises, déjà conçues, voire des états d'âmes déjà connus.

Sur ce point, la distinction entre une écriture littéraire et une autre ne tient pas. La créativité n'est pas le domaine gardé de la littérature. L'écriture créatrice, cela ressemble à une traduction de créativewriting. C'est ainsi qu'on appelle outre-Atlantique, les ateliers d'écriture. Il est vrai qu'aux USA ce qui tient lieu d'ateliers d'écriture ne se limite pas au champ de l'écriture littéraire — de la création littéraire. Il y a là-bas une conscience

---

<sup>1</sup>VANHULLE, Sabine. « L'écriture réflexive, une inlassable transformation sociale de soi.

Didactique des disciplines et intervention éducative ». Université de Liège. Repères N° 30/2004

<sup>2</sup>LOUISE, Lafortune. « Accompagnement-recherche-formation d'un changement en éducation : un processus exigeant une démarche de pratique réflexive. Formation et pratiques d'enseignement en questions ». Université du Québec, 2006. p. 187-202.

<sup>3</sup>SERGE, Bibauw. Écriture réflexive et réflexion critique dans l'exercice du compte rendu. Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur, N°26.2010.

manifestement plus vive qu'ici de l'utilité d'apprendre à penser avec la plume, et pas seulement de rédiger des informations, des connaissances, des opinions, voire des états d'âme. Écriture créatrice est dans le fond un pléonasme.

Toute écriture l'est j'y inclus l'écriture musicale, mathématique, la programmation..., sinon on ferait mieux de parler de rédaction. Apprendre à écrire n'est pas exactement apprendre à rédiger, et des qualités d'écriture ne sont pas exactement des qualités de rédaction, même si les deux s'étayent. Le signe écrit fut à la pensée ce que la voile triangulaire qui remonte le vent fut à la navigation, écrivait Frege. l'écriture permet de s'émanciper de l'enchaînement à sens unique des idées. Elle permet leur réarticulations indéfinies.

Les ateliers d'écriture, du moins des pratiques d'écriture en commun avec l'emploi de consignes formelles, sont d'excellents moyens de mettre en lumière le pouvoir créatif de l'écrit. Le terme anglais de créative writing est heureux tant il est difficile de concevoir l'un sans l'autre — ateliers d'écriture et écriture créatrice. Il est regrettable que les résistances à une telle conception ait discrédité les ateliers d'écriture au cours de ces dernières années.

### **1.3. Les scientifiques et l'écriture**

De telles attitudes sont à la fois prévisibles et surprenantes : logiques car la théorisation spontanée de sa propre pratique passe par la référence à une doxa, extérieure à sa science, qui oppose pensée et technique, et place cette dernière dans une position ancillaire. Dans le même registre (usage du sens commun), on souscrit à une hiérarchie obsolète des disciplines : on sollicite alors la philosophie plus que la sociologie, en oubliant que Lévi-Strauss détrôna Sartre il y a un demi-siècle .

Bachelard et Husserl restent difficiles d'accès, car tirant leurs conclusions de la science contemporaine, et donc obligeant à une attitude réflexive, il est plus confortable de solliciter une philosophie aussi ancestrale que naïve : combien d'ombres et de cavernes sont aujourd'hui sollicitées quand est évoquée l'informatique ?

C'est surprenant parce que la filiation entre la science des deux derniers siècles,

l'outillage mental qu'elle a développé pour générer ses ruptures, et nos pratiques d'écriture actuelles, est directe. Pour préciser ce point, je présente les trois plus importantes transformations de l'écriture, de la plus masquée à la plus explicite, en précisant comment elles se sont construites.

### **1.3.1. Le calcul**

**Le calcul** consiste à effectuer des opérations afin d'obtenir un résultat. Tout calcul a une finalité : le résultat est recherché pour ensuite être exploité (utilisé). Savoir mener à bien un calcul est fondamental : on s'en sert tous les jours sans forcément s'en rendre compte. Par exemple, acheter des croissants ou un journal nécessite de savoir compter l'argent qu'on donne et l'argent qui est rendu.

Il existe différents types de calcul suivant les types d'objets qu'on manipule. Historiquement, c'est la recherche des méthodes de calcul qui a permis de mettre en évidence différentes natures d'objets. Si les calculs portent sur les nombres, la recherche de nouvelles méthodes de calcul ont élargi la notion de nombre.

#### **Les quatre opérations élémentaires**

Le calcul sur les nombres entiers ou par extension sur les nombres réels est l'usage des quatre opérations élémentaires que sont l'addition, la soustraction, la multiplication et la division. Effectuer une addition ou une multiplication nécessite de connaître par cœur ses tables d'addition et de multiplication.

Le mot calcul provient de la racine latine qui a donné caillou. Les premières civilisations connues utilisaient des cailloux pour compter. L'usage des cailloux se retrouve dans l'usage de bouliers et des abaques. Il est très facile de compter avec des cailloux. Si, par exemple, un berger, qui ne sait pas compter, doit savoir si toutes ses bêtes sont revenues.

À chaque bête qui sort le matin, il met un caillou dans une jarre. Le soir, il enlève un caillou à chaque bête qui rentre. Le nombre de cailloux restant dans la jarre sera le nombre de bêtes qu'il faudra aller rechercher.

### **1.3.2. Le graphique**

J'entends par là ce type d'image structurée, qui fait sens, qui relève de la preuve visuelle. Depuis l'arrivée des ordinateurs, nous sommes submergés de schémas, de diagrammes, de cartes : dans les quotidiens, les articles des revues scientifiques, les thèses d'histoire...

Le graphique fait désormais partie intégrante de l'écriture. Le phénomène ne date pas d'aujourd'hui, mais il est intimement lié au développement des sciences empirico-analytiques qui sollicitent beaucoup l'image pour appuyer un raisonnement, pour énoncer une hypothèse.

Il commence peut-être avec De Vinci, Copernic, Vésale ; il se développe avec les planches encyclopédiques du XVIIIe siècle ; il explose au XIXe siècle. Et le lien entre

cognition et technique industrielle ressurgit quand on consulte cette sommité intellectuelle qu'est le Grand Dictionnaire Universel de Pierre Larousse, qui regorge de planches, graphiques, formules mathématiques, partitions de musique.

L'équivalence graphe-concept se réalise certainement avec les diagrammes de Feynman, devenus une référence pour comprendre la mécanique quantique. Enfin, l'histoire récente témoigne de la demande scientifique en matière de raisonnement graphique : quand le CERN invente le web en 1989, son projet n'est pas de faire du multimédia pour l'industrie culturelle, mais d'implémenter un système d'écriture qui puisse s'accommoder de tout l'éventail des objets écrits des physiciens : textes, listes (bases de données), et aussi schémas, graphiques, photographies, etc.

Nous retrouvons ici un lien explicite entre les besoins, les pratiques et les innovations d'une catégorie de scientifiques. Les effets de cette transformation sur notre psyché sont importants : cette extension de l'écriture au graphe, associée à la rapidité de le réaliser (et donc de calculer), font que l'image (organisée), d'illustration, devient méthode ; nous ne produisons plus une carte —ou un graphique— pour décrire une réalité, nous en réalisons des milliers à partir de données que nous avons du mal à analyser jusqu'au moment où l'une d'entre elles nous persuade d'une réalité plus fiable ou plus parlante que les autres. Cartes, graphes et logiciels qui les produisent font maintenant partie intégrante de notre outillage intellectuel.

### 1.3.3. La documentation

L'Association française de normalisation définit la **documentation** comme « *l'ensemble des techniques permettant le traitement permanent et systématique de documents ou de données, incluant la collecte, le signalement, l'analyse, le stockage, la recherche, la diffusion de ceux-ci, pour l'information des usagers* »<sup>1</sup>.

La documentation est donc l'action de sélectionner, de classer, d'utiliser, et de diffuser des documents. Par extension, la documentation désigne l'ensemble des renseignements et des documents. La documentation demeure toujours présente dans les nouveaux environnements numériques et elle est même probablement plus légitime dans le numérique ce que montre Olivier Le Deuff dans son ouvrage *La Documentation dans le numérique* en rappelant que l'héritage de la pensée de Paul Otlet est à faire fructifier et que les conceptions d'Otlet allaient bien au-delà du livre papier.

---

<sup>1</sup>ACCART, Jean-Philippe et RETHY, Marie-Pierre. « Le métier de documentaliste », Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 3e édition, 2008, p. 403

La fonction principale de la documentation est de rendre accessible l'information à l'utilisateur ayant un besoin de connaissances.

Une suite d'opérations est nécessaire afin de remplir au mieux cet objectif, et ces opérations constituent ce qui est couramment appelé la « chaîne documentaire » : la collecte, le traitement et la diffusion de l'information. la documentation devient donc une « *discipline scientifique avec ses techniques et ses méthodes propres*.

*Elle fait appel à des sciences comme la linguistique, les mathématiques, l'informatique. Elle possède sa propre littérature comme en témoignent les nombreuses revues spécialisées françaises et étrangères.*

*La documentation est devenue véritablement le traitement de l'information [...] sous toutes ses formes »<sup>1</sup>.*

### **1.3.4. Une lente transformation**

Ainsi, l'écriture d'aujourd'hui fut avant tout conçue par les mathématiciens et les physiciens pour leurs besoins propres. Et c'est là qu'avec quelques collègues je sens une transformation d'importance, sans qu'elle soit pour autant révolutionnaire : cela fait au moins deux siècles que les scientifiques adaptent et forgent des outils intellectuels de plus en plus conceptuels, en même temps qu'ils élargissent les modes d'argumentation. Ils ont diffusé ainsi une manière spécifique de penser, d'appréhender et de représenter le monde.

Ce serait en quelque sorte la seconde victoire des sciences empirico-analytiques qui, après avoir imposé leur description de la nature, imposent la totalité de leur outillage mental.

On le reconnaîtra, il y a de quoi déstabiliser nombre de pratiques, d'échanges, de monopoles, de quoi laisser de côté des pans entiers de l'humanité. Cependant, il reste deux limites à cette évolution.

En même temps que nous réécrivons le monde, avec un attirail scientifique impressionnant, nous avons des difficultés à nous voir le dessiner, à prendre du recul sur le fonctionnement de notre pensée. Secondement, quand nous tentons cette expérience, nous restons dépendants de catégories, de représentations, de références philosophiques rétives aux transformations intellectuelles que nous générons.

Dans les deux cas, nous n'arrivons pas à être pleinement réflexifs ; la contradiction, que nous refusons dans nos raisonnements, ne nous gêne pas quand il s'agit de les théoriser.

---

<sup>1</sup>CHAUMIER, Jacques . « Les techniques documentaires », Paris, P.U.F. « Que sais-je ? », 7e éd., 1994, p. 9

C'est là que la sociologie, l'anthropologie et l'histoire peuvent nous aider à dépasser ce paradoxe, à «durcir» les sciences dites dures, sans pour autant les réduire à de pures productions sociales.

## 2.les caractéristiques des écrits scientifiques

les caractéristiques scientifiques en résumé dans les points suivants :

- **La généralisation** : le sujet est indéterminé (on, il impersonnel) pas de trace de l'énonciateur pas de spécifications de lieu et de temps.

-**Des articulations logiques fortes** : les connecteurs utilisés doivent être précis relation de cause relation de temporalité relation de comparaison relation de conclusion relation de but.

- **La densité informative** : lexique spécialisé , nominalisations nombreuses d'adjectifs ou de verbes , nombreuses données chiffrées.

- **Des codes particuliers** : les parenthèses ont une valeur variée : exemples qui illustrent un générique ou reformulations.

les majuscules marquent qu'un mot polysémique prend un sens particulier (Terre, Univers...).

les lettres peuvent représenter des valeurs chiffrées différentes.

- **Les consignes** : concision et densité utilisation de l'infinitif et du futur énoncé constitué de plusieurs étapes.

-**Les articles définis** : valeur générique et non déictique (valeur de désignation.

-**Les temps verbaux** : le présent de l'indicatif a valeur de vérité générale , le futur , la forme passive.

### 2.1.Quelques caractéristiques du « style » scientifique

#### 2.1.1.Un style « universel »

Schwarze rappelle que la sociologue Gusfield dans son ouvrage sur la rhétorique de la science proposait comme définition du style scientifique : « **l'absence de tout style donc le (non style)** »<sup>1</sup>. certains auteurs signale encore Schwarze ont tenté de définir plus positivement un style scientifique universel .c'est le cas par exemple de **KOCOUREK** « *qui résume à travers quatre traits principaux* »<sup>2</sup> : systématisation nationale , précision sémantique avec un tabou des métaphores neutralité émotion et affective avec un tabou du (moi) économe formelle accompagnée d'un tabou portant sur la narratif .Le premier critère se fonde sur le découpage du champ national considère et concerne également les techniques , et

---

<sup>1</sup>SCHWARZE ,S : « introduction :la notion de style par rapport au discours scientifique » in reutner et schwarze ,le style c'est l'homme ? unité et diversité du discours scientifique dans les langue romanes ,francfurta.M.peter lang,2008.1-22

<sup>2</sup>KOCOUREK,Hyland :Métadiscours :Exploring interaction in writing .london : continuum.2005



de manière générale, tout domaine spécialise ; le critère de précision sémantique est son doute un critère définitoire relativement efficace ,mais il est insuffisamment discriminant ,le tabou des métaphores renvoie à une conception ornementale des métaphores ,alors que les métaphores ont souvent une fonction interprétative ou heuristique et sont parfois utilisées dans le style scientifique .de même ,le critère de neutralité émotive et affective se fonde sur la nécessité de l'effacement énonciatif, or cet effacement n'entraîne pas celui du sujet épistémique ,l'idée que le sujet épistémique ne se confond pas avec la personne individuelle du chercheur n'oblitére donc pas la nécessité du positionnement scientifique . Enfin ,le tabou sur le narratif s'applique mal aux sciences ,et même dans les sciences exactes ,certaines formes de récit peuvent être trouvées .

### **2.1.2. Les modèles de scientificité**

Le travail scientifique des savants de l'observatoire exprime donc un certain nombre de valeurs qui sont liées à leur activité pratique, beaucoup plus qu'au contenu intellectuel de leur travail. Ils partagent une obsession de la précision, une foi extrême dans la mesure quantifiée et le sentiment que ces mesures précises et quantitatives n'acquièrent de valeur que par leur mise en réseau.

Il faut dire qu'au début du 19<sup>e</sup> siècle, Pierre-Simon Laplace a établi les méthodes mathématiques qui permettent en principe de déduire des lois de Newton le mouvement des planètes du système solaire. Le socle théorique newtonien est fermement établi et ne sera guère remis en question tout au long du siècle.

Peu de progrès et aucun bouleversement significatif ne se produiront avant la découverte de la relativité générale par Albert Einstein au début du 20<sup>e</sup> siècle. En tant que science, l'astronomie vaut surtout comme paradigme de la raison et c'est pour cela qu'elle rencontre un si large écho dans les ouvrages et les revues populaires<sup>6</sup>. En résumé, on peut dire que le modèle de scientificité des sciences de l'observatoire repose sur trois piliers fondamentaux :

1. Des techniques de production du savoir basées sur la recherche de la précision, la manipulation experte du nombre, des méthodes de plus en plus sophistiquées de mises en réseaux permettant le travail collectif .

2. Un socle théorique fermement établi, largement basé sur l'utilisation des modes de pensée mathématiques et qui devient le modèle de la raison (chez Auguste Comte par exemple) .

3. Des applications pratiques qui touchent au cœur même des projets des sociétés de l'époque : contrôle du territoire et des populations, industrialisation, colonisation.

*« Le modèle de scientificité offert par l'observatoire commence à faiblir dans les nations occidentales dans le dernier tiers du 19e siècle. Peu à peu, les sciences de laboratoire semblent prendre la place de celles issues de l'observatoire : la chimie et la physique, en particulier, deviennent les moteurs ce qu'on appelle parfois la seconde révolution industrielle. Reprenant à son compte certains des succès de l'astronomie, le modèle théorique qu'offre la physique en particulier s'imposera de plus en plus »<sup>1</sup>.*

### **2.1.3. Lexique scientifique et implication du sujet**

**Le lexique exploré :** Nous nous intéressons ici exclusivement au lexique verbal impliquant explicitement l'auteur de l'article scientifique par le biais d'un pronom personnel sujet de première personne ou un pronom on mettant en jeu l'auteur. Sont donc repérées des séquences comme les suivantes : je pense, nous avons choisi de, on peut penser que, nous avons souligné...

Bien entendu, la voix de l'auteur ne se cantonne pas à l'emploi de la première personne sujet ou du pronom on. Elle apparaît implicitement sous d'autres formes dans l'écrit scientifique, par le biais de l'évaluation axiologique adjectivale, comme en :

(1) Ce système est adapté aussi bien à une étude linguistique des marqueurs...

La voix de l'auteur est aussi décelable, mais de façon détournée, dans la mention d'opérations scientifiques qui impliquent de façon évidente l'auteur/chercheur. L'utilisation de structures passives ou impersonnelles passives pour des verbes à sujet humain...

**Le lexique verbal du positionnement :**

**La voix de l'auteur à travers les pronoms sujets :**

Les pronoms sujets qui renvoient à l'auteur dans l'écrit scientifique sont au nombre de trois : je, nous et on. je – finalement assez rare, comme on le verra – ne pose guère de problèmes : il renvoie pratiquement toujours à l'auteur/locuteur de l'écrit scientifique si on exclut bien entendu les contextes de discours rapportés, citations et autres. nous et surtout on sont sans surprise extrêmement ambigus sur le plan référentiel et énonciatif et l'interprétation

---

<sup>1</sup>R. E. Kohler, *Landscapes and Labscapes : Exploring the Lab-Field Border in Biology*, Chicago University Press : Chicago, 2002 ; F. A. J. L. JAMES, dir., *The Development of the Laboratory : Essays on the Place of Experiment in Industrial Civilization*, American Institute of Physics, New York, 1989. Plus spécifiquement au sujet de l'observatoire, voir S. Le Gars & D. Aubin, « The Elusive Placelessness of the Mont-Blanc Observatory (1893-1909) : The Social Underpinnings of High-Altitude Observation », *Science in Context* 22 (2009), p. 509-531.

en est délicate. Ce brouillage énonciatif peut aussi être une stratégie délibérée de la part de l'auteur.

Les pronoms on et nous peuvent, dans l'écrit scientifique, exclure complètement l'auteur. Cet emploi, générique ou indéfini, est divers. Dans notre corpus, on et nous peuvent ainsi renvoyer à la condition d'être humain<sup>9</sup>, comme dans l'exemple suivant de psychologie. Cette valeur référentielle n'est pas rare dans cette discipline ainsi qu'en sciences de l'éducation.

# **Le troisième chapitre**

**Marques linguistiques et positionnement  
de l'auteur**

# 1. Le positionnement de l'auteur

## 1.1. Les variations du positionnement selon les disciplines

Cette variation expliquer par les étude de Tutin, A sur les verbes de positionnement et avec les trois discipline suivante:<sup>1</sup>

En Linguistique:

– Forte proportion de verbes de positionnement, en particulier opinion ,intention, résultats, démonstration .Plus grande fréquence du je. En Sciences de l'éducation

– Proportion modérée de verbes de positionnement : importance accordée à la démarche (opinion et intention).

En Psychologie cognitive

– Faible proportion de verbes positionnement : opinion et démarche expérimentale (hypothèse et résultats).

-à Critères de scientificité et d'évaluation propres à chaque discipline :

\* par exemple, la créativité et importance du raisonnement en linguistique, la justification de la démarche en sciences de l'éducation, validité de la preuve en

En psychologie ...

\* Verbes à fort positionnement peu fréquents : tendance à les modaliser : on peut penser que...

## 1.2. Les variations du positionnement selon le degré d'expertise

Selon les études de K. Fløttum sur les apprentis chercheurs(doctorants)<sup>2</sup>

– Expression personnelle forte mais sur-représentation du pronom nous

'chercheur' pour référer à l'auteur ; moindre présence du on ;

– Rôle du « chercheur » est privilégié, faible présence de l'argumentation et de l'évaluation.

– Rôle du « guide » textuel apparaît peu dans les marques verbales(Nous + v. de discours), mais se manifeste à travers la structuration textuelle (annonce du plan).

– Image du jeune chercheur présentée à travers ses textes : impliqué ,mettant au premier plan l'objet de la recherche, dimension dialogique assez faible.

---

<sup>1</sup> TUTIN, A. Dans cet article, nous souhaitons montrer que... Lexique verbal et positionnement de l'auteur dans les articles en sciences humaines, Lidil 41, 01-15.2010.

<sup>2</sup> FLOTTUM, K. et THUE VOLD, E. L'éthos auto-attribué d'auteurs-doctorants dans le discours scientifique, Lidil, 41, 41-58.2010.

## 2 .Les marques linguistiques

### 2.1.définition

Catégorie morphologique supportée par diverses parties du discours, variables du reste selon les langues considérées, la seule constante qu'on puisse observer étant le caractère lexicalisé de la catégorie : entendons qu'à l'inverse du nombre le genre est donné dans la compétence du sujet pour chaque nom, indépendamment de la volonté du locuteur.

Deux directions principales organisent, à partir de là, la question : l'ordre de la réalité (le genre est-il rationnel ?) et celui du discours (comment l'énoncé en distribue-t-il les marques ?).

On serait tenté, en ce qui concerne le plan de la référence, de postuler une relation étroite entre le genre grammatical et le sexe : cette relation ne vaudrait, bien entendu, que pour les êtres vivants, tandis que les choses, non sexuées, se répartiraient, en un premier temps, dans la catégorie du neutre (étymologiquement, ni l'un ni l'autre) et, par la suite, dans l'un ou l'autre genre si le neutre venait à disparaître.

Quelle que soit la « sexuisemblance » observée (Damourette et Pichon), on est bien obligé de convenir qu'on se situe ainsi en plein domaine de l'arbitraire social : à part le cas des quelques animaux élevés par l'homme pour ses besoins alimentaires ou affectifs (encore la poule est-elle neutre en allemand et le chat féminin), il règne dans l'attribution du genre aux animaux la plus grande fantaisie, qu'il s'agisse de la souris mâle ou du singe femelle. D'une manière générale, il est extrêmement difficile de retrouver dans l'histoire des mentalités une apparence, même mythologique, de fondement à cette catégorie, qui fonctionne cependant parfois en s'appliquant à des classes sémantiques entières ; ainsi en est-il des noms d'arbres en latin, tous féminins à de rares exceptions près.

Mais il faut se garder d'en inférer avec certitude les traces d'un animisme primitif ; on pourrait tout au plus en retirer l'idée que l'apprentissage est, dans une certaine mesure, facilité par l'analogie qui affecte de valeurs identiques [...] <sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>Encyclopédie universel , <http://www.universelis.fr> consulté le 20/03/2018 à 11h29

## **2.2.L'énonciation ou les marques de la présence de l'auteur dans les écrits scientifique**

### **2.2.1.Les marques de la subjectivité du Narrateur**

L'auteur donne son opinion personnelle. Pour se faire, il peut utiliser les pronoms « je, nous, vous ».

Il peut également employer le vocabulaire CONNOTATIF. Les textes ARGUMENTATIFS ont recours à la SUBJECTIVITE puisque l'auteur tente de CONVAINCRE les destinataires de la justesse de son opinion. La SUBJECTIVIE se retrouve donc dans les textes suivants:

- éditoriaux.
- chroniques d'opinions.
- critiques ( de cinéma, de livres, de spectacles etc.).
- Présence de l'auteur.
- Formulation d'opinions personnelles, de jugements, de goûts, de sentiments
- Style et ton imagés, expressifs Vocabulaire expressif ou connotatif Emploi des pronom personnel de la 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> personnes
- Utilisation de citations pour appuyer l'information
- Utilisation de citations pour appuyer l'opinion Interpellation du lecteur

### **2.2.2.Les marques de l'objectivité du Narrateur**

L'auteur est objectif quand il ne donne aucune opinion personnelle. Il se limite à rapporter des faits. Il peut y avoir des opinions dans le texte. Mais ce ne sont pas les siennes, ce sont celles des personnes rencontrées lors de la recherche de son article.

En général, l'auteur utilise la TROISIEME PERSONNE : il, elle, ils, elles ou le on impersonnel.

Il évite donc : je, nous, vous. Il ne donne que des faits c'est-à-dire des informations VERIFIABLES basées sur ce qui s'est vraiment passé, sur des STATISTIQUES ou des ETUDES SERIEUSES et INDEPENDANTES.

Il évite également les mots CONNOTATIFS qui expriment toujours la SUBJECTIVITE de l'auteur.

Dans un texte objectif, l'auteur utilise un Vocabulaire DENOTATIF c'est-à-dire neutre (sans aucun jugement personnel). L'exemple parfait du texte OBJECTIF est la NOUVELLE de journal, du radio journal ou du télé journal. Dans un bulletin de nouvelles, l'auteur se limite à décrire CE QUI s'est passé, OU, QUAND,COMMENT ou POURQUOI :

- Absence de l'auteur.
- Enoncé de faits réels et vérifiables.
- Style et ton neutres.
- Vocabulaire neutre, dénotatif.
- Emploi de pronom personnel de la 3<sup>e</sup> personne.
- Absence d'interpellation du lecteur.
- Emploi de la forme impersonnelle.

## 2.3.Les marques d'accord orales du genre

### 2.3.1.Les marques orales du genre sur les déterminants

Il y a quatre séries de déterminants simples et leurs formes contrastives à l'oral: les déterminants indéfinis, définis, démonstratifs et possessifs.

Ce sont les plus fréquents, donc les plus susceptibles de venir spontanément à l'esprit du locuteur dans la prise de décision sur le genre d'un nom inanimé.

On peut voir que dans le cas de *le/la* et de *mon/ma*, un seul phonème vocalique différencie les déterminants, alors que dans le cas de *un/une* et *ce/cette*, le féminin diffère du masculin par deux phonèmes; nous avons alors une syllabe ouverte au masculin et une syllabe fermée au féminin <sup>1</sup>.

**Le tableau suivant explique cette marque :**

Oppositions	Masculin		Féminin		Pluriel
œ # y n Liaison: œ(n) # y (n)	un livre œ l i V R	un otage œ n o t a 3	une image y n i m a 3	une lèvre y n l E V R	des(z)
( é ) # a	le livre l a l i v R	l'otage l o t a 3	l'image l i m a 3	la lèvre l a l E V R	les(z)
é # E t	ce livre S a l i V R	cet otage S E t o t a 3	cette image S E t i m a 3	cette lèvre S E t l E Y R	ces(z)
5 # a	mon livre m 5 l i v R	mon otage m o n o t a 3	mon image m 5 n i m a 3	ma lèvre m a l E V R	mes(z)

**Tableau 1 : Marques orales du genre sur les déterminants**

<sup>1</sup>GUYLAINE, Couture « Le rôle des marques d'accord orales dans la catégorisation grammaticale des noms en français ».Mémoire présenté Comme exigence partielle de La Maîtrise en Linguistique . Université du Québec à Montréal. Octobre 2012.p.23-24.



### 2.3.2. Les marques orales du genre sur les adjectifs

D'après Séguin (1973), 67% des adjectifs en français sont invariables à l'oral et les 33% qui varient le font soit par adjonction (ou soustraction) d'une consonne (80%) ou par substitution d'une consonne (20%).

Plusieurs linguistes décrivent le premier type d'adjectifs variables par une seule consonne en termes d'adjonction en partant de la forme masculine dite non marquée d'autres parlent plutôt de soustraction en partant de la forme féminine.

Nous adoptons la position descriptive de Blanche Benveniste qui propose le radical long du féminin comme forme de référence parce qu'il permet de prédire la forme du masculin. Cette position est aussi adoptée par Weinrich: Les adjectifs de genre masculin sont, pour la plupart, plus courts d'un phonème (en graphie: d'une lettre) que les adjectifs correspondants ayant la marque du féminin.

Il est donc conseillé, dans l'apprentissage et la mémorisation des formes des adjectifs, de partir du féminin pour obtenir le masculin par troncature. Le tableau 2 présente les adjectifs dont la variation implique la soustraction d'une consonne.

Selon Séguin (1973), les consonnes les plus fréquemment impliquées dans l'opposition de genre sont, dans l'ordre: /t/, /z/, /d/, /s/. Les consonnes /n/, /r/, /v/ sont accompagnées d'une variation vocalique à la finale masculine. Certaines de ces variations vocaliques sont dues à la structure de la syllabe finale ; les voyelles moyennes sont ouvertes en syllabe fermée et fermées en syllabe ouverte et, sauf dans les trois premiers cas où la coda branchante est possible, l'alternance de genre est marquée par une syllabe fermée au féminin et ouverte au masculin.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>GUYLAINE, Couture « Le rôle des marques d'accord orales dans la catégorisation grammaticale des noms en français ». Mémoire présenté Comme exigence partielle de La Maîtrise en Linguistique . Université du Québec à Montréal. Octobre 2012. p.24-25-26.

**Le tableau suivant explique cette marque :**

<b>Consonnes finales du féminin</b>	<b>Exemples : féminin / masculin</b>
/t/ après voyelle et IR/	[p d t i t / p d t i] [k u R t / k u R] [i m p o r t a t / i m p o r t a]
/dl après voyelle et IR/	[g R a d / g R a] [b a v a R d / b a v a R]
/s/ après voyelle et IR/	(g R O S / g R O) (d i V E R S / d i V E R)
/zl	[f a m o z / f a m o] [3 a l u z / 3 a l u]
/f/	( f R E J / f R E)
/g/	[l 5 g / l 5]
/j/	[3 a t i j / 3 a t i]
/ll	[s u l l s u]
/ll + changement vocalique	[b E l / b o] [m o l l m u]
/n/ +alternance V orale/nasale	[b o n / b 5] [f i n / f E]
/IR/ +alternance de timbre vocalique	[ g o f E R / g o f E] (P R o m j E R / P R o m j e)

**Tableau 2 : Adjectifs dont la variation implique la soustraction d'une consonne.**

Pour terminer, le tableau 3 présente les adjectifs moins fréquents qui varient par substitution de consonnes ou de suffixes. Dans les deux premiers cas, l'alternance n'implique qu'un seul phonème.

Le cas des suffixes implique une différence de deux ou trois phonèmes entre le féminin et le masculin. Ces cas représentent pas d'alternance entre syllabe ouverte et fermée.

<b>Consonnes finales et suffixes</b>	<b>Exemples : féminin / masculin</b>
v f →	[a k t i v / a k t i f]
f k →	[S E J / S E k]
ozœ R →	[t R 5 p 0 Z / t R 5 p o e R]
t R i S → t œ R	[m o t R i S / m o t œ R]

**Tableau 3 : Adjectifs variables par substitution de consonnes ou de suffixes.**

## 2.4. marques de la cohérence et de la pertinence

Par marque de la cohérence et marque de la pertinence, je ne fais donc pas référence à deux classes de morphèmes complémentaires, mais à deux fonctions des morphèmes liées à leurs emplois en discours. Toute marque à fonction pragmatique est donc définie par un doublet <condition d'emploi, schéma inférentiel>. Sous condition d'emploi, il faut comprendre la fonction de marque de cohérence, désignant les contraintes séquentielles imposées par le morphème: sous schéma inférentiel, il faut comprendre la fonction de marque de pertinence, à savoir les instructions sur le parcours inférentiel à opérer. Les marques de la cohérence et de la pertinence constituent l'ensemble (ouvert) des types de morphèmes linguistiques suivants:

- pronoms anaphoriques et déictiques.
- marques temporelles (temps verbaux et connecteurs temporels).
- opérateurs argumentatifs et connecteurs pragmatiques.
- marques contre-factuelles...

Chaque classe de marques va imposer des doublets <condition d'emploi, schéma inférentiel> particuliers. Cependant, certaines hypothèses générales peuvent être faites sur la nature des informations contenues et sur leurs fonctions dans le processus interprétatif. Je donnerai quelques exemples de ce type de fonctionnement à propos des opérateurs argumentatifs, des connecteurs pragmatiques et des pronoms anaphoriques en conversation :

**Les opérateurs argumentatifs :** décrits par Ducrot sont des « *morphèmes qui modifient le potentiel argumentatif d'une phrase, sans que cette modification soit déductible de la valeur informative de la phrase modifiée* »<sup>1</sup>. L'exemple type proposé par Ducrot est *ne...que*, qui en (3), modifie l'orientation argumentative de la phrase (2), comme le montrent les enchaînements (4) et (5):

(2) Il est huit heures.

(3) Il n'est que huit heures.

(4) Il est huit heures.

a. Dépêche-toi.

b. Inutile de te dépêcher.

(5) Il n'est que huit heures.

a. ? Dépêche-toi.

---

<sup>1</sup>DUCROT, O.: «Opérateurs argumentatifs et visée argumentaire». Cahiers de Linguistique française. 1983. p. 7-36.

b. Inutile de te dépêcher.

Les connecteurs pragmatique» ont été jusqu'ici étudiés principalement sous leur aspect argumentatif et le concept d'instruction qui leur est attaché renvoie en fait à la signification de la phrase.

Pour Ducrot , en effet, la signification de la phrase, qu'il oppose au sens de l'énoncé, ne correspond pas au sens littéral .L'application des instructions argumentatives attachées aux morphèmes ne donne pas un sens littéral qui serait complété par des informations situationnelles ou discursives pour former le sens de l'énoncé.

La signification de la phrase est une entité abstraite, dont le produit dérivé (le sens de l'énoncé) est fonction de l'attribution de valeurs aux variables exprimées dans la signification de la phrase.

Dans cette conception de la sémantique, la plupart des descriptions argumentatives des connecteurs ont cherché à donner un schéma sémantique de base à chaque connecteur, suffisamment général pour ne pas être en contradiction avec les différents emplois des connecteurs et dont la représentation sous forme de variables constitue une explication de ces emplois .Le problème de l'anaphore est un problème mulii-dimensionnel, raison pour laquelle je ne ferai référence qu'à un des aspects de la description des anaphores pronominales, telles qu'elles sont décrites dans l'article de Reboul (ici-metne). Les anaphores pronominales constituent un test crucial pour la problématique des marques de la cohérence et de la pertinence. On pourrait en effet faire l'hypothèse quels anaphores pronominales constituent un exemple type de marque de cohérence; elles contribuent au suivi du discours, en créant ces chaînes de référence. Cette hypothèse est en fait très contraignante et impose de considérer qu'une marque pronominale doit nécessairement avoir comme antécédent une expression linguistique appartenant à un discours antérieur ou ultérieur. Or, comme le montre Reboul (ici-même).

cette condition n'est pas une condition nécessaire pour l'existence des anaphores pronominales, pour les raisons suivantes:

-l'anaphore renvoie non à une expression linguistique, mais au concept qui en constitue l'antécédent (cf. exemple (5) de Reboul ici même, une anaphore pronominale peut être interprétée indépendamment de l'existence d'une expression linguistique lui servant d'antécédent, l'interprétation se faisant via le recours à une base de connaissances et/ou à des scénarios (cf. exemple (4) de Reboul ici-même).

### 3 . Morphosyntaxe des écrits scientifiques

#### 3.1.La ponctuation

Le Robert dans le dictionnaire de français définit la ponctuation comme : « *le système de signes servant à indiquer les divisions d'un texte à noter certains rapport syntaxiques .signe de ponctuation manière d'utiliser ces signes* »<sup>1</sup>

c'est- à- dire La ponctuation est le système des signes graphiques qui contribuent à l'organisation d'un texte écrit. Ces signes apportent des indications prosodiques (rythme, pauses, intonation), marquant des rapports syntaxiques et/ou sémantiques entre les mots.

la ponctuation prend les fonctions suivante :

**A-Fonction prosodique** : Les signes de ponctuation correspondent aux pauses de la voix ou à l'intonation de la phrase.

**B-Fonction syntaxique** : La ponctuation « segmente » les unités syntaxiques : le textes en phrases, la phrase en groupes, le groupe en mots.

\* **Démarcations à l'intérieur de la phrase** : Par exemple, les groupes nominaux juxtaposés sont séparés par des virgules, tandis que deux propositions juxtaposées sont séparées par un point-virgule.

\***Démarcations discursives** :La ponctuation permet d'insérer un élément qui relève d'un autre niveau du discours discursif. C'est notamment utile dans le cas du discours rapporté (utilisation des deux points).

**Attention** ! La ponctuation ne peut pas aller à l'encontre de liens syntaxiques forts :

- entre un nom et son complément
- entre le sujet et le verbe
- entre le verbe et son complément d'objet

**C- Fonction sémantique** :La ponctuation permet d'identifier la modalité de la phrase (interrogative, exclamative,...). Elle permet aussi le découpage sémantique et syntaxique de la phrase .

---

<sup>1</sup>DOMINIQUE ,Le fur. Dictionnaire de français Le Robert –SEJER.25 , avenue pierre -de-coubertin,75013 Paris ,2011 .P.346

### 3.2. Les temps verbaux

En ce qui concerne la variation diachronique et l'emploi de temps grammaticaux, soit dans l'écrit soit dans des registres parlés, le passé est un temps marqué, ce que veut dire que c'est un temps peu usuel qui est employé dans des buts spécifiques. Les plus grandes différences quant à l'emploi du temps sont observées entre plusieurs disciplines scientifiques.

À une extrémité, nous avons l'ingénierie avec un emploi très faible de temps du passé (5 % de tous les verbes) et à l'autre, il y a les sciences humaines où l'emploi du passé est relativement commun (40 % de tous les verbes dans des manuels universitaires).

Cela peut être dû à la thématique et la spécificité de ce type de textes ; de fait, ils racontent très souvent les événements passés et, le développement des théories se passe à travers le parcours des idées des prédécesseurs.

KOC observe un phénomène similaire : c'est le présent qui prédomine dans des écrits scientifiques (85 % de toutes les formes verbales), 10 % des occurrences étant réservées au passé composé et au futur ; le reste est réparti entre les autres temps et modes. Le futur et le passé composé permettent de créer des liaisons intraphrastiques.

Pour cela on trouve souvent le futur dans des introductions.

« *Nous n'envisagerons ici que le pétrole nouveau à découvrir* »<sup>1</sup> et le passé composé dans les conclusions « *Cette étude nous a permis de compléter les données physicochimiques disponibles.* »<sup>2</sup> Les autres chercheurs relèvent le même phénomène : Hoffmann constate que l'écrit scientifique perd son rapport temporel concret. Il y a également ceux qui soulignent son caractère aspectuel : « *une perspective atemporelle* »<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup>KOCOUREK, R. *La langue française de la technique et de la science*. John Benjamins Publishing Company. 1982. P.51

<sup>2</sup>KOCOUREK, R. *La langue française de la technique et de la science*. John Benjamins Publishing Company. 1982. P.51

<sup>3</sup>KOCOUREK, R. *La langue française de la technique et de la science*. John Benjamins Publishing Company. 1982. P.51

### 3.3. Les numéros

Les écrits scientifiques sont marqués par une présence considérable de numéros cardinaux, de date et d'ordinaux.

La première catégorie constitue les numéros les plus représentés, alors que les ordinaux et les dates sont généralement corrélés à une référence bibliographique, aux noms propres, aux parenthèses et aux abréviations.

### 3.4. Les marques de formulation

**-Les sigles et les acronymes** : quant à eux, ils représentent une présence importante au sein des écrits scientifiques, ils expriment la thématique traitée et renvoient à un objet précis : institution publique, des objets de nature institutionnelle... etc.

**-Les abréviations** : constituent aussi des éléments importants du corps des écrits scientifiques et représentent une catégorie hétérogène.

**-Les symboles** : constituent les éléments les plus apparents dans les écrits médicaux, et qui caractérisent aussi la totalité des textes scientifiques.

### 3.5. Procédés d'objectivation

#### 3.5.1. Types de phrases

En règle générale, une phrase se compose de la manière suivante: Sujet + Verbe + Complément. Elle commence par une majuscule et se termine par un signe de ponctuation .

**Les types de phrases sont:**<sup>1</sup>

**-La phrase déclarative:** Elle sert à donner des informations sur une situation .On peut décrire une action ,un paysage...La phrase déclarative se termine par un point (.)

Construction: Sujet + Verbe + Complément (.)

Exemple : Pierre joue au ballon dans le jardin.

**-La phrase exclamative** : Elle sert à exprimer des émotions comme la joie ,la douleur, l'admiration, la colère... La phrase exclamative se termine par un point d'exclamation

Construction: Sujet + Verbe + Complément!

Exemple : Je suis tellement heureuse de te voir!

NB: On peut trouver des phrases exclamatives introduites par un adverbe exclamatif.

Exemple : Que vous êtes ravissante!

Que tu as bien chanté!

---

<sup>1</sup>Français Facile ,<https://www.francaisfacile.com/exercices/exercice-francais-2/exercice-francais-26975.php> , consulté le 12/03/2018 à 15h47

**-La phrase impérative :** Elle sert à donner un ordre ,un conseil ou à exprimer une interdiction. La phrase impérative se termine par un point d'exclamation ou par un point (.)  
Construction: Verbe + Sujet + Complément (.) ou !

Exemple : Taisez-vous!

Veuillez fermer cette porte ,s'il vous plaît.

**-La phrase interrogative :** Elle sert à poser une question .Elle se termine par un point d'interrogation . Construction: Verbe + Sujet +Complément ?

Mot interrogatif + Verbe + Sujet + Complément ?

Exemple : As-tu acheté de la salade?

Qui a cassé le vase de maman?

**-Complexité de la phrase scientifique :**

Dans un écrit scientifique, « *la phrase est d'une nature complexe, elle est dans la majorité des cas longue, composée de plusieurs subordonnées (relatives, circonstancielles et complétives) et coordonnée par des procédés tels que : les conjonctions de coordination, les procédés d'explication ...etc.*

*Ou encore, liées à l'aide de la ponctuation, correspondant au processus d'explication : les deux points, le point-virgule,... et contenant de ce fait un nombre très élevé de verbes conjugués et d'éléments explicatifs »<sup>1</sup>*

### 3.5.2. Dépersonnalisation et distanciation

la **dépersonnalisation** est déclinée en trois formes, à savoir la distanciation , la dépersonnalisation intermittente et la dépersonnalisation systématique . Pour chacun de ces degrés, sont évalués les effets autogènes ou pathogènes sur la satisfaction cognitive et affective de la vie et sur l'accomplissement personnel au travail ainsi que les dérivés conscients des mécanismes de défense suractivés dans chacune des trois formes de dépersonnalisation.

La dépersonnalisation de la relation est évaluée à l'aide de l'inventaire d'épuisement professionnel, qui permet de mesurer deux autres dimensions du burnout , à savoir l'épuisement émotionnel et l'accomplissement personnel.

Les dérivés conscients des mécanismes de défense sont estimés à l'aide du questionnaire de style défensif ou Style Questionnaire qui permet d'évaluer 20 mécanismes de défense regroupés en trois styles défensifs (mature, névrotique, immature. La satisfaction

---

<sup>1</sup>« *Respecter les caractéristiques du discours scientifiques* ». [En ligne]. P. 7  
[http://neumann.hec.ca/pages/gilles.capoross/Respecterdiscours scientifique.doc](http://neumann.hec.ca/pages/gilles.capoross/Respecterdiscours%20scientifique.doc) consulté le :27 /03/2018 à 12h11



cognitive de la vie est estimée à l'aide de l'échelle de satisfaction de vie. et la satisfaction affective de la vie est évaluée à l'aide des échelles Positive.. La dépersonnalisation de la relation influence négativement le sentiment d'accomplissement personnel au travail mais n'influence pas la satisfaction cognitive ou affective de la vie.

Les dérivés conscients des mécanismes de défense activés quand la relation évolue de la distanciation à la dépersonnalisation de la relation enseignante sont la projection , la sublimation , l'annulation , le pseudo-altruisme et l'agression passive dans la population enseignante tandis que la défense Isolation est suractivée dans la population d'urgentistes. Ces différences posent la question de la gestion de l'anxiété et de l'agressivité.

### **3.5.3.La notion de temps**

le temps le plus utilisé dans les énoncés scientifiques est *le présent* de l'indicatif utilise cet temps pour exprimant la permanence ou l'atemporalité. A partir la présent de l'indicatif représenter des vérités générales.

*« De même, le passé composé et le futur sont employés fréquemment dans les introductions et les conclusions dans le but d'expliquer la démarche du travail ou à revenir sur les résultats précédents »<sup>1</sup>.*

### **3.5.4.La transformation par nominalisation**

Avec Gérard VIGNER La transformation par nominalisation est« *noms d'action, d'agent, d'instrument et de qualité, utilisés pour désigner la qualité de l'élément ou du phénomène scientifique étudié* »<sup>2</sup>Et aussi Selon Gérard VIGNER :

*« La transformation par nominalisation joue un rôle important dans la structuration et l'objectivation du discours scientifique dont les groupes nominaux comportent des compléments de noms »<sup>3</sup>*

---

<sup>1</sup>« Respecter les caractéristiques du discours scientifiques ». [En ligne]. P. 6 . 7  
[http://neumann.hec.ca/pages/gilles.capoross/Respecterdiscours scientifique.doc](http://neumann.hec.ca/pages/gilles.capoross/Respecterdiscours%20scientifique.doc) ,consulté le 23/03/2018 à 16h12

<sup>2</sup>VIGNER,Gérard. « Lire : du texte au sens ». Paris. CLE international, 1979.P. 99

<sup>3</sup>VIGNER,Gérard. et MARTIN ,Alix. « Le français technique ». : Hachette/Larousse. Coll. Le français dans le monde, 1976. P. 21- 23

### 3.6. Style de l'écrit scientifique

les auteurs scientifiques sont souvent appelés à donner une importance à leurs styles d'écriture et d'être les plus clairs possible. Dans ce sens *LYNCH* recommande aux auteurs des « *"documents scientifiques" de se concentrer plus sur leurs styles d'écriture et de se souvenir d'être clairs, logiques et simples* »<sup>1</sup>.

Selon Charles *MACCIO* : « *le style c'est la manière d'utiliser les moyens d'expression du langage, pour communiquer avec autrui, de façon personnelle propre à un auteur, l'expression "le style c'est l'homme" le confirme* »<sup>2</sup>.

le style de l'écrit scientifique varie selon le type de l'écrit et dans un même document. En effet, le style de l'introduction est souvent descriptif, il permet à l'auteur de décrire les faits et de se situer par rapport aux autres chercheurs.

---

<sup>1</sup>MOHAMED Ben Romdane. « Caractéristiques des publications scientifiques en Agronomie ». Mémoire de DEA. En science de l'information et de la communication. Université. Lumière-Lyon 2. 1995-1996. P.55  
[www.enssib.fr/.../1394-caracterisation-des-publications-scientifiques-en-agr](http://www.enssib.fr/.../1394-caracterisation-des-publications-scientifiques-en-agr) consulté le: 30/03/2018 à 18h12.

<sup>2</sup>MACCINIO, Charles. *Savoir écrire un livre...un rapport...un mémoire...de la pensée à l'écriture*. Lyon : Chronique Sociale .1963 . p .67

# **Le quatrième chapitre**

**Présentation et analyse du corpus**

## **1.Description du corpus**

Notre corpus est un livre médical spécialisé en chirurgie dentaire .

### **1.1.Choix du support**

Pour analyser les marques linguistiques du positionnement de l'auteur dans les écrits scientifique, nous avons choisi comme littérature un livre scientifique (livre médical) .

J'ai choisi ce support pour deux raisons essentielles et justifient notre choix comme support de travail :

D'une part, notre orientation est faite sur ce type de littérature vu sa longueur raisonnable par rapport aux ouvrages , thèses ou autres plus ou moins volumineux. En effet, ce livre généralement de longueur limitée, ce qui facilite son analyse.

D'autre part, le support livre médical représente la principale source d'information des scientifiques .

Le choix de ce support du travail il a été déterminé par plusieurs critères à savoir :

-La disponibilité de ce livre (par un accès libre).

-La langue : pour pouvoir l'inclure dans notre corpus, nous avons opté pour un livre écrit en langue française .

-Le type de livre est un livre médical : pour diversifier notre échantillon et pour qu'il soit le plus représentatif possible.

-Les écrits dans le domaine médical sont très développés .

Nous avons jugé que ces critères déterminants se trouvent réunis dans ce livre que nous présentons ci-dessous :

### **1.2.Présentation du corpus**

Cet ouvrage s'adresse aux chirurgiens dentaires et aux étudiants en chirurgie dentaires . Conforme au programme de la deuxième année ,ce manuel reprend l'ensemble des cours du programme officiel . les nouveautés portent sur les dernières acquisitions particulièrement en matière d'hygiène au cabinet dentaire du risque de transmission , d'infections notamment virales et des prises en charge des complications des anesthésiques.

Le développement du système dentaire avec la mise en place des dents et des complications susceptibles de l'accompagner est une synthèse des prises en charge de ces pathologies.

Le chapitre traitent des anesthésiques , de leur utilisation et de leurs complications a été particulièrement étoffé dans un but de formation continue et pour compenser les insuffisances du programme traitant de ce sujet .

l'extraction dentaire et ses complications ont été sciemment simplifiées afin d'être accessible aux étudiants.

### **1.3.Critères de choix du livre**

Nous avons choisi ce corpus parce que le livre médical prend une longueur moyenne ou limite est de 165 pages et aussi une langue spécialisé dans un domaine exact avec des information variés afin qu'il soit le plus représentatif possible.

Ce livre sert le sujet à traiter d'une manière qui correspond au résultat à être consulté pour raccourcir et limite le temps et atteindre la cible avec un coût plus bas.

### **1.4.Composition de l'échantillon**

Notre échantillon est un livre médical chirurgie dentaire composé de 165 page répartis comme suit :

Programme du module de PTHOLOGIE BUCCO-DENTAIRE(2ème année).

1-Le disposition chirurgical au dentaire .

2-L'hygiène au cabinet dentaire :

Asepsie-antisepsie-désinfection-stérilisation.

3-L'examen du malade et la fiche d'observation.

4-Les accidents des dentitions :

\*1ère dentition.

\*2ème dentition.

5-Les anomalies dentaire .

6-L'anesthésie en médecine dentaire .

7-les complications de l'anesthésie .

8-Les techniques anesthésiques en médecine dentaire .

9-Les techniques d'extraction dentaire.

10-Les complications de l'extraction dentaire.

### **1.5.Démarche d'analyse**

Pour bien analyser notre corpus, nous avons opté pour une méthode manuelle afin d'identifier le nombre de pronoms employés, dans le livre , ainsi que les constructions les plus fréquentes des tournures impersonnelles.

Pour mener à bien notre étude, nous avons mis les résultats obtenus dans des tableaux présentés dans la partie pratique, portant sur l'ensemble des constructions les plus fréquentes.

## 2. Analyse et interprétation

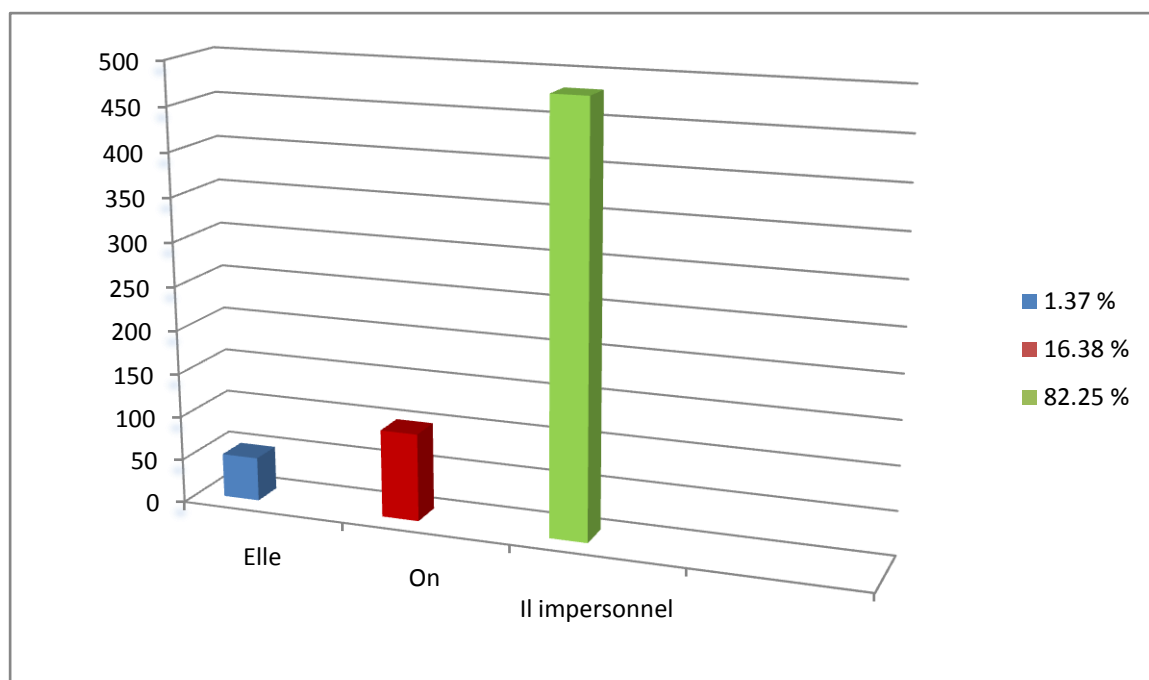
### 2.1. Les occurrences et le taux de « il » impersonnel

Nous avons procédé à un relevé exhaustif de tous les pronoms personnels sujets et du « *il* » impersonnel dans le livre. Puis nous avons calculé la fréquence<sup>1</sup> de chaque pronom par rapport au nombre de mots dans les textes.

### 2.2. la répartition des pronoms personnels sujets et du « il » impersonnel dans le livre

Pronoms	Elle	On	<i>Il impersonnel</i>
Nombre	08	96	482
Taux	1.37 %	16.38 %	82.25 %

L'histogramme suivant illustre la répartition des pronoms personnels sujets et du « *il* » impersonnel dans le livre .



**Graphique n° 1** : Répartition des pronoms personnels sujets et du « *il* » impersonnel dans le livre .

La consultation des résultats obtenus nous a révélé la prédominance du « *il* » impersonnel. Le taux fort de « *il* » impersonnel par rapport à l'ensemble des pronoms personnels sujets est un indice d'un mode de prise en charge énonciative spécifique. Le comptage atteste la présence significativement plus forte de tours impersonnels dans le livre.

En moyenne, le livre comprennent un taux de 82.25 % *il* impersonnel, pour un 192 page dans le livre .

### 2.3. Les constructions les plus fréquentes avec le « il » impersonnel

L'importance de ces tours impersonnels au regard de la présence de marques personnelles dans le livre nous invite à s'interroger :

Quand ce *il* impersonnel est-il employé?

Il nous a semblé intéressant de nous pencher sur les caractéristiques syntaxiques et énonciatives de ces tours :

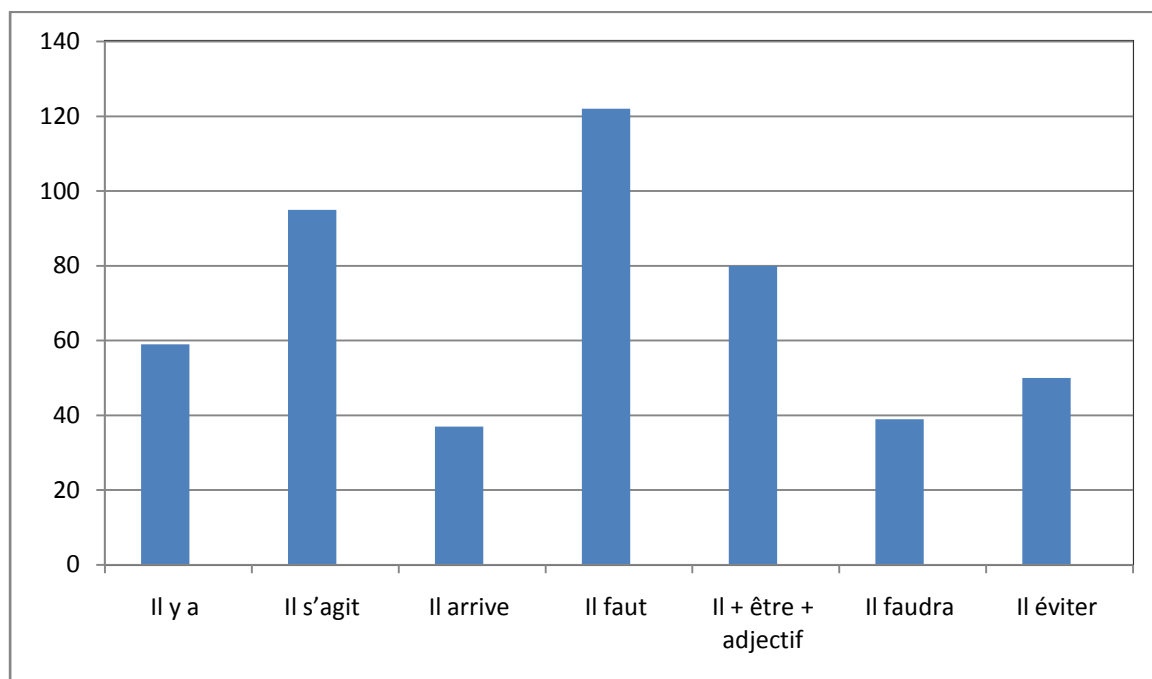
L'objectif est de repérer des constructions phrastiques privilégiées et d'observer dans quelle mesure le *il* impersonnel s'associe à des formes d'inscription du locuteur, dont le point de vue se construisait ainsi dans une tension entre l'effacement énonciatif des constructions impersonnelles et ces formes de manifestation d'une subjectivité.

Pour ce faire, nous avons procédé manuellement à une analyse des occurrences du *il* impersonnel et la quantification des vocables antéposés et postposés. L'examen des occurrences en contexte nous a permis à faire émerger les constructions les plus fréquentes et de voir en quoi le *il* impersonnel s'associe à des marques de subjectivité ou de dédoublement de points de vue (par exemple, des marques de la première personne comme dans « *il faut penser* », des épistémiques comme (*penser, vrai*), des axiologiques comme (*difficile*) ou encore le phénomène polyphonique de la négation comme dans (*il n'y a jamais*).

Les constructions les plus fréquentes que l'on peut identifier en contexte figurant à droite sont les suivantes : (occurrences en valeurs absolues à envisager en regard du nombre total de *il* impersonnel 482) :

Constructions	Exemples	Occurrences
Il + y + avoir	Il y a une bradycardie ...	59
Il + s'agir + (DétN/Vinf)	Il s'agit d'un accident répétitif..	95
Il + falloir + Vinf/DétN/queP	Il faut prendre contact...	122
Il + arriver + queP	Il arrive que la dentition	37
Il + être + adjectif	Il est préférable	80
Il + falloir+ Vinf	Il faudra allonger	39
Il + exister + DétN	Il éviter les problème...	50

**Les constructions les plus fréquentes du « il » impersonnel en contexte droit.**



**Graphique n°2:** Constructions les plus fréquentes du il impersonnel du contexte droit

**2.4. Les constructions de fréquence moindre du « il » impersonnel**

Et de fréquence moindre toutefois :

Constructions	Exemples	Occurrences
Il est + N/Dét N	Il est pale	17
il en est/va de même	Il va sans dire... Il en est de même...	12
Il + exister/éviter + que P	Il n'en existe pas .. Il n'en existe pas que...	06
Il + être + à + V inf	Il est à assister que...	13
Il va	Il va sans dire...	05
Il + convit + de + V inf	Il convient...	11
Autres verbes en construction impersonnelle	Notamment : s'opère, s'avère, résulte, paraître, arriver...	



## 2.5. Les autres constructions fréquentes du « il » impersonnel en contexte droit.

Si ces constructions sont les plus fréquentes, on observe cependant des fréquences spécifiques de l'une à l'autre. Ainsi se sont les constructions « *il + être+ adj* » (*il est vrai*) (102 occurrences) et « *il + s'agir* » (*il s'agit de*) (90 occurrences) qui dominent les emplois du « *il* » impersonnel bien que les formes « *il + falloir* » (*il faut*) et « *il ya* » soient bien représentées avec (122 et 59 occurrences).

Outre ces constructions et l'emploi fort du verbe « *exister* », on observe par ailleurs un emploi relativement important de « *nettoyer* » et « *éviter* » et dans une moindre mesure de « *il évite* », « *il va* ». D'autres constructions comme des expressions lexicalement figées et intuitivement caractéristiques du discours scientifique « *il en est ainsi* », « *il en va de même* », ou encore *il n'en* demeure pas moins et « *il est préalable* ».

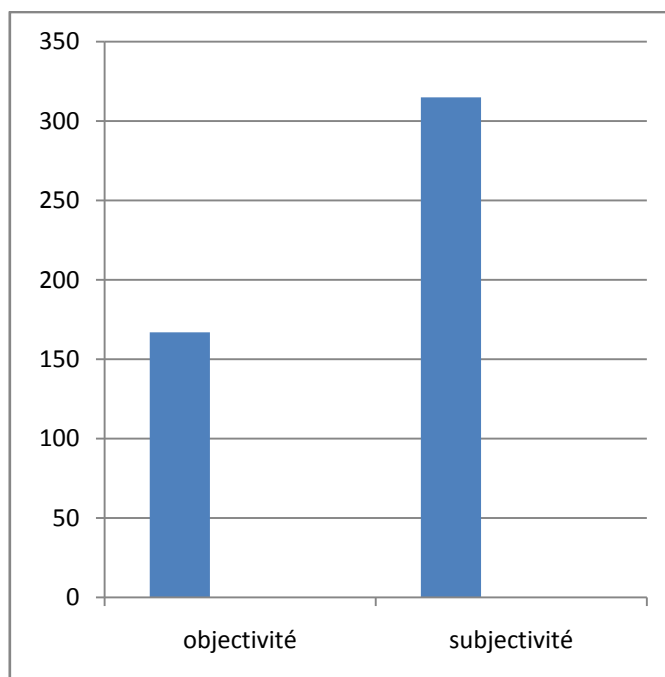
L'effet de subjectivation est particulièrement visible avec (*il +être+ Adj, il convient, il faut, il existe*), associations d'ailleurs remarquées au niveau textuel.

Bien qu'elles n'aient pas les mêmes emplois et valeurs, d'autres types de structures également très représentées dans le corpus participent à la mise en place de cette subjectivité : (*il est préalable , il en est ainsi/de même, il est à assister, Il convient...*)

### 3. Etude quantitative

#### 3.1. Le taux de subjectivité et d'objectivité

La proportion de ces dernières structures dans le livre est importante, on en relève pas moins de 329, soient les 2/3 du nombre total des structures.



**Graphique n°3 : le taux de subjectivité et d'objectivité**

Comme l'illustre **le graphique n°3**, nous constatons que le taux de subjectivité est très élevé par rapport à celui de l'objectivité.

Il est à noter que les constructions où le « *il* » impersonnel se trouve en tête de la phrase sont très fréquentes (229 occurrences : 47.99%).

**Il est destiné** à faire « connaître » le malade et sa maladie [ p : 49]

**Il doit être** mené de façon méthodique [ p : 50]

**Il s'agit** d'un accident répétitif il faut prendre contact avec le médecin traitant pour une éventuelle préparation préopératoire [ p : 112]

Concernant le contexte gauche, la construction « *il y a* » s'emploie fréquemment pour faire l'objet d'une focalisation.

Sur le plan cardio-vasculaire **il y a** une bradycardie qui se traduit par un pouls lent et mal perçu mais le cœur et les poumons fonctionnent toujours bien qu'au relent d'où l'absence de cyanose [ p : 112]

On ne peut parler d'hypsodontie que s'**il y a** absence d'au moins deux dents [ p : 80]

### 3.2. Les constructions du « il » impersonnel en contexte gauche

On retrouve par ailleurs les constructions mises en évidence en contexte gauche, notamment les verbes modaux apparaissent ici avec une inversion du *il* impersonnel, dans des tours non moins caractéristiques de la phraséologie du discours scientifique : « *en est-il* » (5 occurrences), « *faut/faudrait-il* » (9 occurrences) et également la formule « *existe-il* » qui apparaît 7 fois.

**faut-il** ajouter a ce délai le temps de refroidissement des instruments avant qu'il ne puissent être utilisés [ p :34]

**est-il** beaucoup plus fréquent pour les anesthésique tronculaires [ p : 34]

**Existe-t-il** de petite daviers qui se tiennent pratiquement dans la main et dont les mors sont adaptés à la morphologie coronaire des dents lactéales [ p : 152]

Les autres éléments intervenant en contexte gauche sont des pronoms relatifs (*ce, que*)

Dans **ce** cas, **il** faut tranquilliser le patient lui demander de rester calme pour éviter d'inhaler le fragment qui sera retiré sur le champ si c'est possible ,sinon il faut accompagner le patient dans un service spécialise .

Leurs racines sont divergentes et logent dans l'espace qu'elles ménagent entre elles le germe de la dent de remplacement **qu'il** faut éviter d'extraire en le temps que la dent.

Quant aux verbes en contexte gauche, il s'agit, outre les verbes modaux et les constructions figées qu'on a évoquées, de verbes caractéristiques de balises méta-textuelles comme (*éviter, insister, éliminer, penser, nettoyer, ...*).

**Il faut éviter** le tissu et les coutures qui sont des niches a haut développement bactérien, tres difficiles à nettoyer. [ p : 25]

**Il faut insister** particulièrement sur les parties travaillants (mors, embouts, extrémités)avant de procéder au rinçage. [ p : 32]

**Il doit éliminer** toute trace d'eau , surtout au niveau des charnières, des parties rugueuses, des embouts et des pertuis pour éviter l'oxydation de l'instrument . [ p : 32]

**Il faut penser** à vérifier que la solution est bien a 12° et qu'elle a moins de 15 jours, sinon elle est inefficace(l'efficacité diminue avec l'atténuation de la couleur jaune normale du produit). [ p : 36]

**Il faut nettoyer** les instrument par des ultrasons avant de les stériliser .[ p : 44]

Ces constructions syntaxiques dans lesquelles le « *il* » impersonnel entre de manière privilégiée permettent de dégager quelques éléments figés caractéristiques du discours scientifique (par exemple : *il convient de ,il existe , il touche*).

**Il convient** donc de ne pas oublier que si la « percée » d'une dent annonce certains troubles locaux et légers , un état fébrile dépassant 48 heures doit être systématiquement signalé au pédiatre .[ p : 66]

**Il existe** deux phénotype , l'un se transmet selon le mode autosomique dominant et l'autre selon le mode autosomique récessif. [ p : 88]

**Il touche** de préférence l'incisive latérale supérieure qui prend une forme conoïde(en grain de riz). [ p : 84]

Les traits phraséologiques liés à l'emploi du *il* impersonnel méritent d'être abordés également d'un point de vue énonciatif : dans les locutions verbales impersonnelles comme dans les structures attributives, on voit comment l'impersonnel peut servir de formes de modalité aléthiques, ayant trait à ce qui est (ainsi en est-il du présentatif *il ya*, et des locutions impersonnelles *il existe, il s'agit de*).

**Il y a** un danger de collapsus cardio-vasculaire et d'arrêt respiratoire . [ p : 119]

**Il existe** actuellement de nombreux AL sur le Marché , d'où la nécessité de les connaître parfaitement pour choisir le plus indiqué au cas du malade parce qu'il ne sont pas danger pour l'organisme malgré leur grande utilité . [ p : 101]

**Il s'agit** d'une maladie liée au sexe caractérise par résistance à la vitamine D . [ p : 95]

### **3.3. Les constructions récurrentes et significatives quant à la construction du point de vue**

Il s'associe à des "subjectivèmes"<sup>1</sup> pour attribuer à l'assertion ainsi introduite un caractère modal de type déontique comme dans (*il faut, il convient de*), ou épistémique comme dans (*il résulte, il est inutile, etc.*). Le rôle que joue le *il* impersonnel dans la construction du point de vue dans l'article, semble ainsi pouvoir être décrit à partir des phénomènes de manifestation de la subjectivité et de la polyphonie qui caractérisent ses emplois.

**Il faut** prendre une radiographie retro alvéolaire avant toute décision pour s'assurer de la présence ou de l'absence des dents manquantes .[ p : 81]

**Il convient** donc **de** ne pas oublier que si la « percée » d'une dent annonce certains troubles locaux et légers , un état fébrile dépassant 48 heures doit être systématiquement signalé au pédiatre .[ p : 66]

---

<sup>1</sup>CATHERINE, Kerbrat- Orecchion .«L'énonciation de la subjectivité dans le langage». 4e éd. Paris : Armand Colin, 1999. P. 130

**Il résulte** de la confrontation des données de l'interrogation ,de l'examen clinique et des examens complémentaire. [ p :57]

**Il est inutile** de rajouter une anesthésie du cote lingual parce que le nerf lingual est déjà anesthésié en même temps que le nerf alvéolaire, par la tronculaire .[ p : 137]

Sur 482 *il* impersonnels, on relève un certain nombre de termes récurrents et significatifs quant à la construction du point de vue du locuteur dans ces tours impersonnels.

### **3.3.1. En termes d'opposition des points de vue**

En termes d'opposition des points de vue, on relève des négations (il ne...pas, il ne faut ), et des marqueurs d'opposition (*mais, pourtant, cependant, toutefois*) (19 tours).

**Il n'existe pas** à proprement parler de dose maximale d'anesthésique local .[ p : 123]

**Il ne faut** jamais dépasser la dose maximale de 4ml pour une anesthésie soit l'équivalent de 20gouttes par anesthésie ,ce qui représente déjà environ 200 mg d'anesthésique.[ p : 129]

### **3.3.2. En termes d'inscription de la subjectivité du locuteur**

En termes d'inscription de la subjectivité du locuteur au moyen des marques personnelles comme (*se, me*).

**Il se** place sur le cote du malade qui est allongé sur un plan dur, la paume de sa main en appui sur le tiers inférieur du sternum du malade , l'autre main recouvrant la première .[ p : 117]

### **3.3.3. En termes des adjectifs entrant dans les constructions attributives**

En termes des adjectifs entrant dans les constructions attributives du type *Il + être + Adjectif*, en particulier les axiologiques positifs ou négatifs ( *recommandé, intéresse, , inutile, dangereux, préférable , etc.*).

**Il est** particulièrement **dangereux** quand **il intéresse** la glotte , parce qu'il peut entraîner une gêne respiratoire et provoquer une asphyxie .[ p : 102]

**Il est inutile** de rajouter une anesthésie du cote lingual parce que le nerf lingual est déjà anesthésié en même temps que le nerf alvéolaire , par la tronculaire .[ p : 137]

**Il est préférable** de remettre l'extraction a plus tard plutôt de multiplier les injections et augmenter ainsi le risque surdosage .[ p : 122]

**Il est recommandé** chez la primipare d'éviter les deux premiers et les trois derniers mois de la grossesse , le stress, la fatigue et les substances chimiques pouvant entraîner une souffrance du fœtus.[ p : 148]

### 3.3.5. En termes de renforcement de l’assertion

En termes de renforcement de l’assertion : les adjectifs entrant dans les constructions attributives et donnant un caractère déontique à l’assertion (*heureusement*, beaucoup, particulièrement, ...), et l’adverbe *bien* (22 occurrences), le renforcement de l’assertion reposant avec ces adverbes sur le dédoublement énonciatif qu’ils introduisent.

**Il est beaucoup** plus fréquent pour les anesthésies tronculaire .[ *p : 110*]

**Il est heureusement** devenu exceptionnel avec les anesthésique locaux actuels, a fonction amide.[ *p : 120*]

**Il est particulièrement** dangereux quand il intéresse la glotte , parce qu’il peut entrainer une gêne respiratoire et provoquer une asphyxie .[ *p : 102*]

### 3 .Synthèse des résultats

On parle de construction impersonnelle lorsque dans une phrase le verbe est précédé du pronom *il*, avec les caractéristiques suivantes :

-La forme pronominale *il* est invariable et ne peut pas commuter avec d'autres formes pronominales.

-Elle ne commute pas avec un syntagme nominal référentiel, c'est pour cela qu'on l'appelle « le *il* impersonnel »

-La forme pronominale *il* régit l'accord du verbe en personne et en nombre.

nous voyons donc clairement comment, en même temps que l'impersonnel manifeste un effacement énonciatif, les structures dans lesquelles *il* entre se caractérisent par une dimension subjective et polyphonique, où l'impersonnel joue un rôle argumentatif.

L'effacement énonciatif n'est qu'une apparence d'absence car le locuteur demeure énonciativement présent dans un énoncé qui, ne pouvant simplement décrire ou rapporter, exprime son point de vue et donc sa présence en tant qu'énonciateur.

Donc il convient de reconnaître que le « *il* » impersonnel pris pour être neutre et apparemment reflétant l'objectivité la plus plausible, n'est en réalité qu'un trompe-l'oeil qui ne tarde à dévoiler ses secrets. En effet, quand on l'examine profondément dans les syntagmes dans lesquels il est employé, on découvre clairement qu'il est empreint d'une subjectivité déguisée que les termes qui lui sont associés font aussitôt démasquer.

Connaitre aussi comment l'assertion bénéficie de ces marques de subjectivité, de polyphonie et de l'effacement énonciatif qui lui confèrent un caractère universel.

# Conclusion générale



Mon travail est parti d'une interrogation sur la subjectivité d'un discours censé être dépourvu de marques subjectives, là où la position de l'auteur vient mettre en question cette conception selon laquelle ce dernier est objectif.

donc les marques linguistiques du positionnement de l'auteur que nous avons traité dans cette recherche, et exactement dans un écrit médical, pris comme cadre d'étude, dont le point de départ en est une hypothèse descriptive, portant sur l'un des aspects les plus voyants de cette figure, à savoir le pronom impersonnel « *il* », classe morphosyntaxique sur laquelle nous avons particulièrement mis l'accent, et ceci en termes qualitatifs et quantitatifs de répartition et d'occurrence.

Ceci nous a permis de voir comment ce pronom se combine avec des marques de subjectivité à savoir les pronoms personnels, la modalité épistémique, la polyphonie et la négation.

Combinaisons importantes à prendre en considération dans l'interprétation des textes dans leur ensemble, afin de mettre en exergue les phénomènes d'énonciation représentés qui caractérisent l'écrit médical.

L'analyse de ces constructions en corpus, ainsi que leur description ont bien montré l'efficacité du pronom personnel « *il* » et le rôle qu'il peut acquérir dans les articles de recherche, en permettant à l'auteur de réaliser un équilibre entre un effacement énonciatif et une prise de charge personnelle.

Cette étude nous a affirmé aussi que la nature du pronom impersonnel « *il* », remarquablement biface, constitue une possibilité pour l'auteur de ne pas référer explicitement à lui-même ou à d'autres personnes, c'est un moyen pour lui d'éviter d'être trop direct et non-référent bien utile, permettant d'inclure des objets et d'évoquer des courants et des points de vue scientifiques, sans mentionner la source.

le pronom personnel « *il* » permet à l'auteur de manifester sa personne dans un genre qui se veut non-personnel, mais rédigé par des chercheurs qui doivent se manifester et même se positionner, ce qui fait de ce pronom le moyen le plus approprié au genre en question.

L'objectif visé à travers cette étude était donc d'entreprendre une étude linguistique de l'emploi du pronom impersonnel « *il* », en rapport avec les marqueurs de subjectivité. Sans pouvoir, pour autant, traiter tous les points d'interrogation que notre recherche peut provoquer.

Ce modeste travail, n'est qu'une goutte d'eau dans la mer, vu ce vaste champ abordé qui débouche sur diverses perspectives et qui mène à de nombreuses discussions.

Il nous faudra peut-être analyser un éventail plus large, pour voir dans quelle mesure les descriptions déjà observées sont significatives afin d'ouvrir de nombreuses voies interprétatives.

En effet, si nous avons examiné un phénomène caractérisant l'écrit médical, l'étude des autres aspects de ce genre nous paraît également importante, comme les paramètres configurationnels, structuraux, thématiques qui peuvent être appréhendés et approfondis dans d'autres études.

D'autres phénomènes de régulation linguistique, la construction dialogique, la polyphonie,.....sont des éléments que nous n'avons pas la possibilité de rendre compte ici, et qui peuvent fournir des hypothèses solides et constituer donc des objets d'un travail immense sur une dimension plus vaste, à savoir l'étude de la théorie des genres.

# Bibliographie

## Livres

1. ACCART, Jean-Philippe et RETHY , Marie-Pierre. « Le métier de documentaliste », Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 3e édition, 2008.
2. CATHERINE, Kerbrat-Orecchioni, «L'énonciation de la subjectivité dans le langage». 4e éd. Paris : Armand Colin, 1999.
3. CHAUMIER, Jacques . « Les techniques documentaires », Paris, P.U.F. « Que sais-je ? », 7e éd., 1994.
4. DOMINIQUE ,Le fur. Dictionnaire de français Le Robert –SEJER.25 , avenue pierre -de- coubertin,75013 Paris ,2011 .
5. DOMINIQUE, Maingueneau et PATRICK, Charaudeau. « Éléments de linguistique pour le texte littéraire ». Paris: Nathan, 1993.
6. DOMINIQUE, Maingueneau et Patrick, CHARAUDEAU. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris. Le seuil.1993.
7. DOMINIQUE, Maingueneau. « *Analyser les textes de communication* ». Paris : Dunod, 1998.
8. DOMINIQUE, Maingueneau. Le contexte de l'oeuvre littéraire. Enonciation, écrivain, société. Paris : Dunod, 1993 .
9. DOMINIQUE, Maingueneau. *Syntaxe du français*. Paris : Hachette. 1999.
10. DUCROT, O.: «Opérateurs argumentatifs et visée argumentaire». Cahiers de Linguistique française.1983.
11. ÉMILE , Benveniste. "Problèmes de linguistique générale" Tom II, Paris : Gallimard,1966.
12. ÉMILE ,Benveniste .« De la subjectivité dans le langage » *in Problèmes de linguistique générale, 1*, Paris, Gallimard « Tel », 1966 [1958].
13. FERDINAND ,De Saussure , «cours linguistique générale » présenté par :MORSLY,Dalila ,ENAG Editions ,Reghaia,Algerie,1990.
14. KERBRAT-Orecchioni C. *L'énonciation*. Paris : Armand Colin. 1999.
15. KERBRAT-Orecchioni, C "L'Enonciation: de la subjectivité dans le langage",Paris, 1980 .
16. KOCOUREK, R. *La langue française de la technique et de la science*. John Benjamins Publishing Company. 1982.

17. LOUISE , Lafortune. « Accompagnement-recherche-formation d'un changement en éducation : un processus exigeant une démarche de pratique réflexive. Formation et pratiques d'enseignement en questions ». Université du Québec, 2006.
18. MACCINIO, Charles. *Savoir écrire un livre...un rapport...un mémoire...de la pensée à l'écriture*. Lyon : Chronique Sociale .1963 .
19. MEUNIER, A. « Modalités et communication ». *Langue française*, no. 21, Paris : Larousse . 1974.
20. NOLKE, H. *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciative*. Paris : Kimé. 1993.
21. RIEGEL, M., J.-Ch. Pellat et Rioul R. *Grammaire méthodique du français*. 4ème édition, Paris : Puf. 2009.
22. VERONIQUE, Schott-Bourget. « Approche de la linguistique ». Paris: Nathan, 1994.
23. VIGNER,Gérard. « Lire : du texte au sens ». Paris. CLE international, 1979.
24. VIGNER,Gérard. et MARTIN ,Alix. « Le français technique ». : Hachette/Larousse. Coll. Le français dans le monde, 1976.

### **Mémoires consultés :**

1. GUYLAINE, Couture « Le rôle des marques d'accord orales dans la catégorisation grammaticale des noms en français ».Mémoire présenté Comme exigence partielle de La Maîtrise en Linguistique . Université du Québec à Montréal. Octobre 2012.
2. GUYLAINE, Couture « Le rôle des marques d'accord orales dans la catégorisation grammaticale des noms en français ».Mémoire présenté Comme exigence partielle de La Maîtrise en Linguistique . Université du Québec à Montréal. Octobre 2012.
3. MOHAMED Ben Romdane. « Caractéristiques des publications scientifiques en Agronomie ». Mémoire de DEA. En science de l'information et de la communication. Université. Lumière- Lyon 2. 1995-1996.

## Articles scientifiques

1. FLOTTUM, K. et THUE VOLD, E. L'éthos auto-attribué d'auteurs-doctorants dans le discours scientifique, *Lidil*, 41, 41-58. 2010.
2. KOCOUREK, Hyland : Méta discours : Exploring interaction in writing .london : continuum.2005.
3. SCHWARZE, S : « introduction : la notion de style par rapport au discours scientifique » in reutner et schwarze ,le style c'est l'homme ? unité et diversité du discours scientifique dans les langue romanes ,francfurta.M.peter lang,2008.
4. SERGE, Bibauw. Écriture réflexive et réflexion critique dans l'exercice du compte rendu. *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, N°26.2010.
5. TUTIN, A. Dans cet article, nous souhaitons montrer que... Lexique verbal et positionnement de l'auteur dans les articles en sciences humaines, *Lidil* 41, 01-15. 2010.
6. VANHULLE, Sabine. « L'écriture réflexive, une inlassable transformation sociale de soi. Didactique des disciplines et intervention éducative ». *Université de Liège. Repères* N° 30/2004.

## Sites électroniques

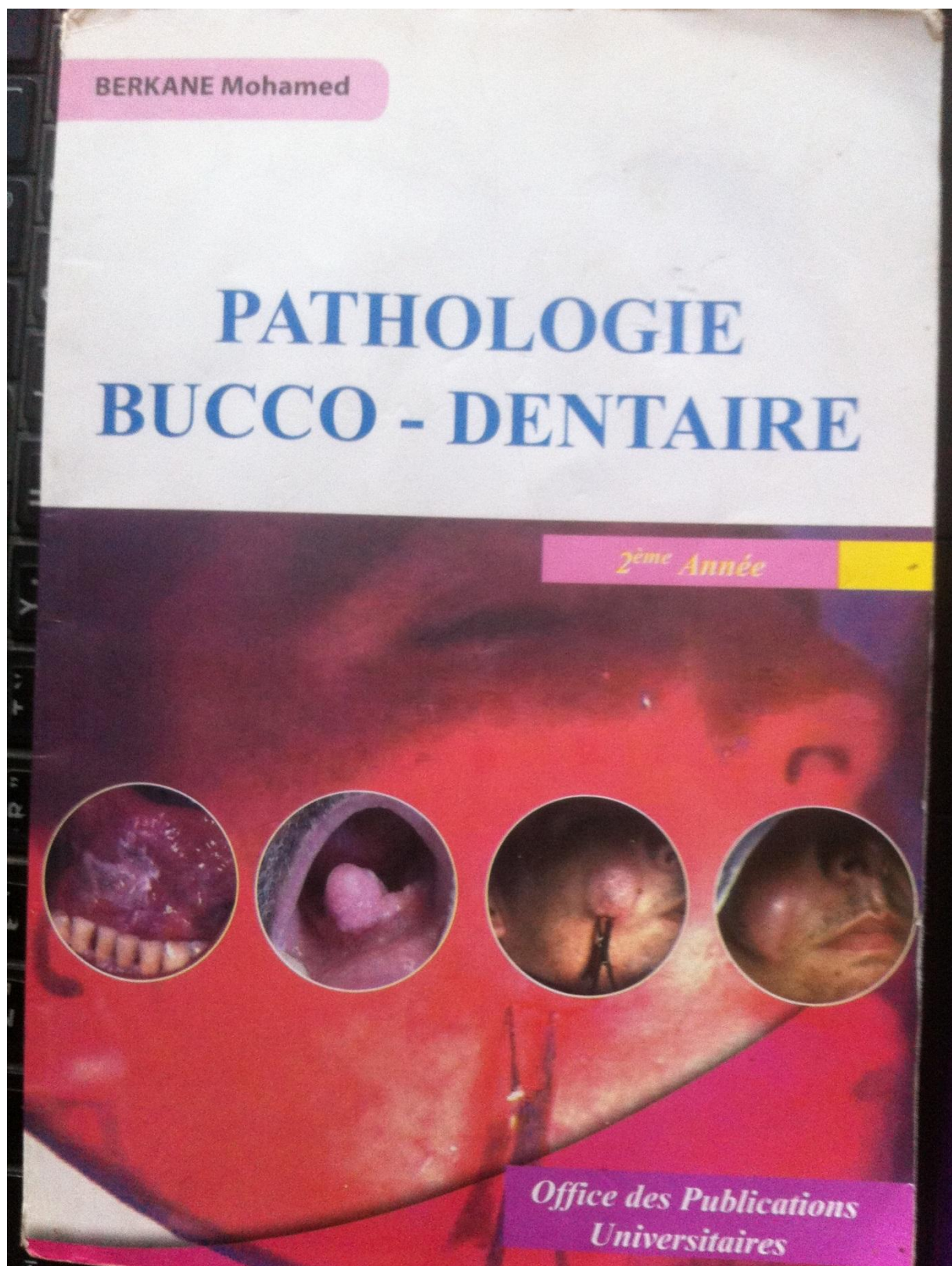
1. « Les écrits scientifiques en action : Pluralité des écritures et enjeux mobilisés»  
[http://halshs.archivesouvertes.fr/docs/00/06/95/16/PDF/M.Lefebvre\\_Sc\\_Societe.pdf](http://halshs.archivesouvertes.fr/docs/00/06/95/16/PDF/M.Lefebvre_Sc_Societe.pdf)  
consulté le :13 /04/2018 à 10h37
2. «Introduction à la rédaction d'un article scientifique»  
[http://www.unil.ch/webdav/site/cerpsa/shared/support\\_de\\_cours/redaction\\_art\\_scientifique.pdf](http://www.unil.ch/webdav/site/cerpsa/shared/support_de_cours/redaction_art_scientifique.pdf)  
consulté le:08/04/ 2018 à 13h12
3. Encyclopédie universel , <http://www.universelis.fr> consulté le 20/03/2018 à 11h29
4. Français Facile .<https://www.francaisfacile.com/exercices/exercice-francais-2/exercice-francais-26975.php> , consulté le 12/03/2018 à 15h47
5. « Respecter les caractéristiques du discours scientifiques ».  
<http://neumann.hec.ca/pages/gilles.capoross/Respecterdiscoursscientifique.doc>  
consulté le :27 /03/2018 à 12h11

# **Annexes**

**Quelques pages du livre de chirurgie  
dentaire**

ANNEXE 1

La page de garde





propriétés et de leur composition chimique : alcools, aldéhydes, phénols et dérivés, halogènes (iode, chlore...).

**b-Le nettoyage des instruments** a pour but de d'éliminer les substances minérales et organiques (sang, débris osseux ou dentaires) afin d'assurer l'efficacité de la stérilisation. Les meilleurs résultats sont obtenus par le nettoyage aux ultrasons ou au thermo-désinfecteur. A défaut, on utilise le nettoyage manuel : les instruments sont nettoyés minutieusement, dans un bac, avec une brosse à poils durs en nylon (éviter les brosses en métal qui favorisent l'oxydation des instruments). Il faut insister particulièrement sur les parties travaillantes (mors, embouts, extrémités) avant de procéder au rinçage.

**c-La désinfection des instruments** a pour but d'éliminer la plupart des germes. Après nettoyage mécanique et rinçage, les instruments propres sont trempés dans un liquide de désinfection. Cette étape ne peut avoir d'effet que si l'on respecte scrupuleusement les indications du fabricant (date et conditions d'action, durée d'action, conditions de stockage).

On utilise pour la désinfection diverses substances :

- Des halogènes (hypochlorite de soude ou eau de javel à 12°, soluté de dakin à 1,5%)
- Des aldéhydes (glutaralhéhyde en solution à 0,2% ou à 0,01%)
- Des phénols (Exofène).
- Des alcools (alcool éthylique dénaturé à 70°)
- Du trioxyméthylène sous forme de comprimés.

**d-Le rinçage des instruments** a pour but d'éliminer toute trace de produit de désinfection. Le rinçage se fait directement dans le bac de désinfection tenu sous le robinet.

**e-Le séchage des instruments** a pour but d'éviter la corrosion et de permettre une stérilisation optimale. Obligatoire, il se fait soit avec un jet d'air chaud soit avec des serviettes jetables ; il doit éliminer toute trace d'eau, surtout au niveau des charnières,

L'évolution se fait vers la guérison spontanée et complète en une semaine. Cependant les antibiotiques et les sédatifs permettent d'éviter la surinfection et de soulager le malade surtout chez les enfants fragiles.

## II- LES TROUBLES REGIONAUX :

Ils sont représentés par :

- Une hydorrhée nasale.
- Un larmolement uni ou bilatéral.
- Une hyper salivation.
- Une érythrose jugale (feu des dents).
- Des adénopathies cervicales en cas de périodontarite.

Cependant ces symptômes ne doivent, en aucun cas, être considérés d'office comme des signes d'accompagnement d'une éruption dentaire ; parce que beaucoup de maladies se manifestent par des signes identiques.

Il faut se méfier des infections de la sphère oto-rhino-laryngologique (comme le rhume) qui peuvent se manifester par une hydorrhée nasale et un larmolement et, qui peuvent dégénérer en otite ou bronchite.

De même, un état fébrile peut entraîner une vasodilatation cutanée et donc des joues.

Les viroses et certaines fièvres éruptives provoquent, elles aussi, un larmolement, un écoulement nasal et des adénopathies cervicales.

## III- LES TROUBLES GENERAUX :

**1-UNE HYPERTHERMIE DE 48 HEURES** (jamais plus de 2jours). Il convient donc de ne pas oublier que si la "percée" d'une dent annonce certains troubles locaux et légers, un état fébrile dépassant 48 heures doit être systématiquement signalé au pédiatre.

L'examen radiographique révèle une couche d'émail quatre ou huit fois plus mince que la normale ; avec cependant une densité radiographique normale.

Il existe sept phénotypes dont :

- Quatre se transmettent selon le mode autosomique dominant avec un émail hypoplasique piqueté, lisse ou rugueux.

- Deux phénotypes se transmettent selon le mode autosomique récessif, avec là aussi un émail hypoplasique rugueux.

- Un dont la transmission liée au chromosome X se fait selon le mode autosomique dominant, avec un émail hypoplasique lisse.

\* **La forme hypo calcifiée** qui correspond à une anomalie de la minéralisation de la matrice de l'émail. Cette atteinte se caractérise par un émail d'épaisseur normale, sur les dents qui viennent de faire leur éruption. Mais comme cet émail est tendre, il s'abrase rapidement, mettant à nu le tissu dentinaire. Seule la partie cervicale des dents permanentes semble être mieux calcifiée. La dentine dénudée se colore en jaune foncé ou jaune marron ; cette coloration s'accroît au contact des colorants alimentaires.

A l'examen radiographique, l'émail atteint présente un aspect déchiqueté, très caractéristique. Le contraste entre l'émail et la dentine n'est pas très fort.

Il existe deux phénotypes, l'un se transmet selon le mode autosomique dominant et l'autre selon le mode autosomique récessif.

\* **La forme hypo mature** traduit une anomalie de la cristallisation de l'émail qui malgré une épaisseur normale, présente des taches blanches ou jaunes. Cet émail très tendre se détache facilement de la dentine sous-jacente. L'examen radiographique ne montre aucun contraste entre l'émail et la dentine.

On distingue quatre phénotypes :

**b-Les manifestations de la lipothymie :** Le patient ressent une faiblesse musculaire générale ; il est pâle, inerte, recouvert de sueurs et est incapable de répondre aux questions. Il signale aussi des bouffées de chaleur avec vertige et sécheresse buccale.

Sur le plan cardio-vasculaire, il y a une bradycardie (signe essentiel du choc vagal) qui se traduit par un pouls lent et mal perçu ; mais le cœur et les poumons fonctionnent toujours, bien qu'au ralenti d'où l'absence de cyanose.

Bien qu'elle soit d'évolution généralement bénigne, il faut toujours avoir à l'esprit que c'est une forme atténuée de la syncope et que l'évolution vers ce type de complication est toujours à craindre. La perte de connaissance est exceptionnelle ; dans ces rares cas, elle est brève et sans signes cardio-vasculaires, neurologiques ou respiratoires.

**c-La conduite à tenir devant une lipothymie :** L'attitude consiste à arrêter immédiatement les soins, installer confortablement le patient pour éviter toute chute (le mettre en position latérale de sécurité -PLS-) ; libérer les voies aériennes supérieures (retirer toute prothèse, compresses, coton...). Aérer le local, surveiller le pouls ; éviter toute absorption intempestive de boisson tant que le malade n'a pas retrouvé ses esprits. On peut par contre, faire appel à la sensibilité muqueuse (par l'attouchement des narines avec de l'éther ou à défaut avec de l'alcool) et cutanée (par le rafraîchissement de la face avec des compresses humides).

Si l'évolution est favorable (disparition des troubles), la reprise des soins est tout à fait possible ; s'il s'agit d'un accident répétitif, il faut prendre contact avec le médecin traitant pour une éventuelle préparation préopératoire. Si l'évolution est défavorable, il faut faire appel à une équipe médicale spécialisée ; en attendant son arrivée, il faut continuer à surveiller le malade pour éviter toute chute ou obstruction des voies aériennes essentiellement.

L'aiguille est introduite, biseau orienté vers l'os, au niveau du triangle rétro molaire à 8-10 mm au-dessus du plan triturant de la mandibule. La seringue, initialement parallèle à l'hémi arcade est alors ramenée vers la zone canine opposée, pour permettre à l'aiguille de contourner la ligne oblique interne, puis enfoncée jusqu'au contact osseux.

Avant d'injecter le produit anesthésique, il faut retirer l'aiguille d'un millimètre et aspirer avec le piston de la seringue pour vérifier l'absence d'effraction vasculaire (en cas d'effraction le contenu de la seringue se teinte en rouge).

Les 2 cc de xylocaïne généralement sans vasoconstricteur seront injectés lentement. L'anesthésie est obtenue, au bout de 5 mm environ et, se traduit par des fourmillements de l'hémi lèvre homo-latérale. Elle dure en moyenne de 1h à 1h 30mm.

**Remarque :** Dans le cas d'avulsion dentaire, avant de commencer l'extraction, il faut obligatoirement faire une deuxième anesthésie *locale muqueuse* (et non pas para apicale) avec une carpule d'anesthésique avec vasoconstricteur (sauf contre-indication) dans la muqueuse vestibulaire en regard de la dent de sagesse. Elle est destinée à insensibiliser la gencive innervée par le nerf buccal. Il est inutile de rajouter une anesthésie du côté lingual parce que le nerf lingual est déjà anesthésié en même temps que le nerf alvéolaire, par la tronculaire.

**b-L'anesthésie du nerf mentonnier :** C'est l'insensibilisation de la partie terminale du nerf alvéolaire inférieur à sa sortie du canal alvéolaire au niveau du trou mentonnier. Elle est exceptionnelle parce qu'une anesthésie locale est tout aussi efficace.

De plus l'introduction de l'aiguille dans le trou mentonnier (situé entre les apex des deux prémolaires) se fait par tâtonnement, ce qui risque de blesser le périoste et d'engendrer des hématomes.

**c-L'anesthésie du nerf lingual :** Elle est obtenue après infiltration du plancher buccal, en regard de la dent de sagesse, au

**4-ETATS PHYSIOLOGIQUES PARTICULIERS :** La grossesse n'est pas un état pathologique ; la femme enceinte peut se faire enlever, en cas d'urgence, des dents sans problème particulier. Cependant, il est recommandé chez la primipare d'éviter les deux premiers et les trois derniers mois de la grossesse ; le stress, la fatigue et les substances chimiques pouvant entraîner une souffrance du fœtus.

**V-L'AVULSION DENTAIRE :**

*L'avulsion dentaire est un acte chirurgical dont le but est de séparer la dent de son alvéole.*

Quelquefois on a besoin pour poser l'indication d'extraction d'un bilan radiologique. Une fois la décision d'extraction prise, on passe à son exécution.

Cet acte comprend plusieurs temps :

- Le temps anesthésique
- Le temps dentaire
- Le temps alvéolaire
- Le temps gingival.

**1-L'ANESTHESIE:** voir chapitre "anesthésie en médecine dentaire".

**2-LE TEMPS DENTAIRE** est l'étape la plus importante de l'avulsion ; elle comprend :

- La syndesmotomie
- La luxation
- L'avulsion proprement dite.

**a-La syndesmotomie :** L'instrument utilisé pour cette étape est le syndesmotome qui sert à couper les fibres qui fixent la dent dans son alvéole. De différentes formes (droits, coudés, faucilles...) ces syndesmotomes sont utilisés pour couper, comme des couteaux. Généralement, les syndesmotomes droits sont utilisés pour les dents maxillaires et les coudés sont utilisés pour les